

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DU BUDGET

**RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DU
PREMIER TRIMESTRE 2023**

Mai 2023



Chers compatriotes,

Le rapport d'exécution du budget de l'Etat au premier trimestre de l'exercice 2023, que j'ai l'honneur de vous présenter, est préparé en application de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances (LORF) du 6 août 2012.

En effet, l'article 77 de cette Loi dispose : « ...le Gouvernement transmet trimestriellement à l'Assemblée Nationale, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget en recettes et en dépenses et une balance générale des comptes. Ces rapports sont rendus publics... ».

L'objectif poursuivi est d'informer régulièrement la représentation nationale de l'exécution du budget, conformément à l'autorisation parlementaire qu'elle lui a accordée, pour des fins de contrôle.

L'exécution budgétaire des trois premiers mois de l'année 2023, a été essentiellement marquée par :

- la crise alimentaire et énergétique consécutive aux effets induits de la guerre russo-ukrainienne ;
- la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et du Plan de Relance Economique (PRE) ;
- le soutien au secteur social pour atténuer la hausse des prix des denrées de première nécessité ;
- l'apurement des arriérées de plus deux mille milliards de francs guinéen de l'exercice 2022 ;
- la poursuite de la stratégie de qualification des dépenses courantes et fiscales ;
- le renforcement de la transparence budgétaire et de la redevabilité par la publication régulière des documents budgétaires.

Au regard des défis socioéconomiques, la politique budgétaire poursuivie par le Gouvernement a ciblé, prioritairement :

- l'exécution des dépenses dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures ;
- la mobilisation accrue des ressources intérieures grâce au renforcement du civisme fiscal et à l'amélioration de la productivité des régies ; et
- le renforcement des efforts de mobilisation des ressources de financement.

En raison des contraintes budgétaires relatives à l'accroissement du nombre de chantiers financés sur ressources propres, j'engage l'ensemble des acteurs de la chaîne des dépenses et de la mobilisation des recettes à amplifier leurs efforts afin d'accélérer la réalisation des nobles objectifs du CNRD, qui incarnent la vision de repositionnement de la Guinée, portée par le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, **Colonel Mamadi DOUMBOUYA**.

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
INTRODUCTION	7
I - SITUATION DE LA MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES 9	
I.1 -ANALYSE DE LA MOBILISATION DES RECETTES	9
I.2 ANALYSE DES REALISATIONS DES RECETTES PAR CATEGORIE	10
I.2.1 RECETTES FISCALES	10
I.2.3 AUTRES RECETTES.....	11
I.2.4 ANALYSE DES RECETTES MINIERES	12
I.3 ANALYSE DE LA REALISATION DES RECETTES PAR REGIE.....	12
II - SITUATION DE L'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	17
II-1 ANALYSE GLOBALE DES DEPENSES	18
II -1-1 SITUATION DES MODIFICATIONS DE CREDITS.....	19
II -1-2 ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURE ECONOMIQUE	21
II -1-3 SITUATION DES RESSOURCES DTS	27
II -3 SITUATION DES RESTES A PAYER AU 31 MARS 2023	28
II -4 SITUATION DES DELEGATIONS DE CREDITS AU 31 MARS 2023	28
III – SOLDES BUDGETAIRES	30
IV – OPERATIONS DE FINANCEMENT	31
IV-1. SITUATION DE FINANCEMENT.....	31
CONCLUSION.....	34
ANNEXES	35

RESUME EXECUTIF

La production du présent rapport constitue un exercice de redevabilité qui participe à la promotion de la transparence budgétaire. Il retrace l'exécution de l'autorisation parlementaire au premier trimestre de l'exercice 2023, conformément aux dispositions de la Loi de Finances.

Ainsi, sur un objectif à fin mars de 6 435,34 Mds de GNF des régies, les recettes budgétaires ont été mobilisées à hauteur de 5 221,31 Mds de GNF, soit 81,13%. Cette réalisation est en baisse de 6,34% par rapport à la même période en 2022.

La ventilation par catégorie de recettes se présente comme suit :

- recettes fiscales y compris les Budgets d'Affectation Spéciale (BAS) : 4 643,10 Mds de GNF, soit 88,93% ;
- dons, legs et fonds de concours y compris le Fonds Commun de l'Education (FCE) : 288,44 Mds de GNF, soit 5,52% ;
- autres recettes : 289,74 Mds de GNF, soit 5,55%.

Quant aux dépenses payées y compris le financement extérieur, elles se chiffrent à 3 015,71 Mds de GNF, soit 55,98% de l'objectif du plan d'engagement qui est de 5 387,40 Mds de GNF.

Les dépenses hors financement extérieur (FINEX) payées se chiffrent à 2 357,69 Mds de GNF, soit 43,76% de l'objectif à fin mars. Concernant les dépenses d'investissement sur ressources extérieures, l'exécution s'élève à 658,02 Mds de GNF, soit 9,86% de l'objectif projeté en Loi de Finances 2023.

Le solde primaire de base¹ qui en découle s'élève à 1 475,10 Mds de GNF (0,69% du PIB) contre un objectif de la période de -1 855,63Mds de GNF (-0,87% du PIB).

¹ **Solde primaire de base** : c'est la différence entre l'ensemble des recettes propres et des dépenses propres (hors charges et investissements sur financements extérieurs).

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
ANAFIC	Agence Nationale de Financement des Collectivités
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFU	Contribution Foncière Unique
CNRD	Comité National de Rassemblement pour le Développement
CNT	Conseil National de la Transition
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DNIPSIG	Direction Nationale des Investissements Publics et du Système Intégré de Gestion
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ERAM	Ecole Régionale des Arts et Métiers
FCE	Fonds Commun de l'Education
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
FODECCON	Fonds de Développement des Communes de Conakry
FNDL	Fonds National de Développement Local
GNF	Franc Guinéen
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LORF	Loi Organique Relative aux Lois de Finances
MB	Ministère du Budget
MSFP 2014	Manuel de Statistique des Finances Publiques
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Programme National de Développement Economique et Social
RER	Redevance d'Entretien Routier
RGGBCP	Règlement Général de Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique
RSU	Registre Social Unifié
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
TCT	Taxe de Consommation Téléphonique
TDB	Tableau de Bord
TEC	Tarif Extérieur Commun
TOFE ACB	Tableau des Opérations Financières de l'Etat et de l'Administration Centrale Budgétaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RÉALISATION DES RECETTES AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	9
TABLEAU 2: RÉALISATION DES RECETTES FISCALES PAR CATÉGORIE (EN MDS DE GNF)	10
TABLEAU 3: MOBILISATION DES DONS AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	11
TABLEAU 4: RÉALISATION DES AUTRES RECETTES AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	12
TABLEAU 5: RECETTES COLLECTÉES PAR LA DGD AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	14
TABLEAU 6: SITUATION DES RECETTES COLLECTÉES PAR LA DGI AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	15
TABLEAU 7: SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES PAR LA DGTCP AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF) ...	16
TABLEAU 8: EXÉCUTION GLOBALE PAR GRANDES NATURES ET PHASES DE LA DÉPENSE PUBLIQUE.....	19
TABLEAU 9: SITUATION DES MODIFICATIONS DE CRÉDITS À FIN MARS 2023 (EN MDS DE GNF).....	19
TABLEAU 10: EXÉCUTION DES PROJETS FINEX PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEURS À FIN MARS 2023 (EN MILLIONS GNF)	23
TABLEAU 11: EXÉCUTION PAR GRANDE FONCTION SUR BASE PAIEMENT À FIN MARS 2023 (EN MDS DE GNF) ...	25
TABLEAU 12 : VENTILATION DU BUDGET EN FONCTION DES AXES DU PRI À FIN MARS 2023 (EN MDS DE GNF) ...	26
TABLEAU 13: SITUATION DES DÉLÉGATIONS DE CRÉDITS AUX SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'INTÉRIEUR ET DE L'EXTÉRIEUR AU 31 MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	28
TABLEAU 14: EXÉCUTION DE LA LFI 2023 AU 31 MARS PAR GRANDE MASSE SUR LA BASE DES PRISES EN CHARGE COMPTABLES.	30
TABLEAU 15: SITUATION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE FINANCEMENT À FIN MARS 2023	31
TABLEAU 16: EXÉCUTION GLOBALE PAR PHASE DE LA DÉPENSE ET PAR ADMINISTRATION À FIN MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	39
TABLEAU 17: EXÉCUTION GLOBALE DES DÉPENSES PAR ADMINISTRATION ET GRANDES NATURES (BASE ENGAGEMENT) À FIN MARS 2023 (EN MDS DE GNF)	41
TABLEAU 18: EXÉCUTION GLOBALE DES DÉPENSES/ ADMINISTRATION ET GRANDES NATURES (BASE PAIEMENT) À FIN MARS 2023 EN MDS DE GNF.....	44
TABLEAU 19: ÉTAT D'EXÉCUTION DES SUBVENTIONS ET TRANSFERTS HORS COLLECTIVITÉS EN MDS DE GNF	47
TABLEAU 20: SITUATION RÉSUMÉE DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT (EN MDS DE GNF)	48

LISTE DES GRAPHIQUES

FIGURE 1 : ANALYSE DE LA MOBILISATION DES RECETTES PAR NATURE	9
FIGURE 2 : RÉPARTITION DES RECETTES MOBILISÉES PAR RÉGIE À FIN MARS 2023	13
FIGURE 3: ANALYSE GLOBALE DES DÉPENSES PAR TITRE À FIN MARS 2023	24
FIGURE 4 : EXÉCUTION DU BUDGET EN FONCTION DES AXES DU PRI À FIN MARS 2023	27

INTRODUCTION

Les rapports trimestriels sur l'exécution du budget destinés à l'Organe législatif et au public sont élaborés en application des dispositions des articles 77 de la Loi Organique L/2012/n°012/CNT du 6 août 2012 relative aux Lois de Finances et 17 du Décret D/2014/222/PRG/SGG du 31 octobre 2014 portant Cadre de gouvernance des finances publiques.

Ces rapports retracent l'exécution de l'autorisation parlementaire en recettes, dépenses, en opérations de financement, ainsi que la gestion de la trésorerie.

A cet effet, conformément à ses attributions, le Ministère du Budget a inscrit cette pratique dans son programme d'activités, afin de permettre :

- au Gouvernement de suivre l'exécution de la politique budgétaire en cours d'année et ;
- à l'Organe législatif et aux citoyens d'en être pleinement informés.

Cela permet d'enrichir le débat sur la gouvernance publique, le bon emploi des fonds publics et de prendre des mesures correctives en cours d'année ou pour les budgets ultérieurs.

Rappel des principaux objectifs de la politique budgétaire 2023

Les projections budgétaires pour 2023 tablent sur un taux de croissance économique de 6,1% du PIB, un taux d'inflation moyen de 10,1%, un taux de pression fiscale de 12,52% et un taux de change de 9 054,9 GNF pour un Dollar.

Contexte économique et budgétaire

L'exécution du budget de l'Etat à fin mars 2023 est intervenue dans un contexte caractérisé par les principaux éléments suivants :

- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de refondation de l'État à travers plusieurs initiatives dont l'assainissement du Fichier Général de l'Administration (FGA) et la moralisation de la gestion publique ;
- le conflit Russo-Ukrainien avec ses conséquences en termes de renchérissement des produits énergétiques et alimentaires ;
- la poursuite des réformes économiques et financières ;
- la poursuite de la mise en œuvre du PRI et du PRE ;
- la construction et la réhabilitation des infrastructures (routes, échangeurs, hôpitaux, écoles, etc.) ;
- la mise en œuvre du Guichet Choc Alimentaire (GCA) financé sur ressources DTS ;
- la faible mobilisation des ressources de financement.

Ce rapport d'exécution budgétaire du premier trimestre 2023 s'articule autour des quatre points suivants :

- I. Situation de mobilisation des recettes budgétaires ;
- II. Situation d'exécution des dépenses budgétaires ;
- III. Soldes budgétaires ;
- IV. Opérations de financement.

I - SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

I.1-Analyse de la mobilisation des recettes

Les recettes budgétaires mobilisées à fin mars 2023 se chiffrent à 5 221,31 Mds de GNF sur un objectif trimestriel des régies de 6 435,34 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 81,13%.

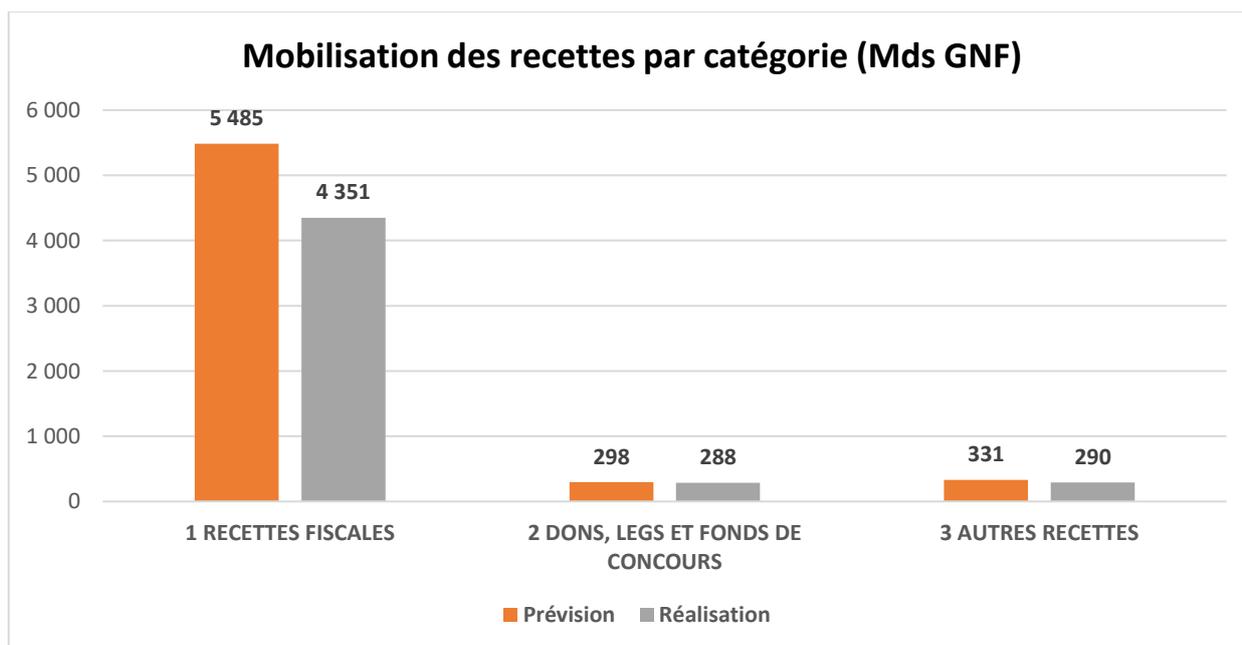
Les recettes ainsi mobilisées se répartissent en recettes fiscales hors BAS pour 4 351,10 Mds de GNF (88,27%), en dons, legs et fonds de concours pour 288,47 Mds de GNF (5,85%) ; les autres recettes pour 289,74 Mds de GNF (5,88%) et les recettes fiscales affectées aux BAS pour 292 Mds de GNF (5,59%). Voir le tableau n°2 ci-dessous.

Tableau 1 : réalisation des recettes au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023 (1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
1 RECETTES FISCALES	23 746,06	5 484,94	4 351,10	79,33%	88,27%
2 DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS	1 285,55	298,22	288,47	96,73%	5,85%
3 AUTRES RECETTES	1 593,43	330,71	289,74	87,61%	5,88%
TOTAL BUDGET GÉNÉRAL	26 625,04	6 113,87	4 929,31	80,63%	94,41%
BAS	1 285,91	321,48	292,00	90,83%	5,59%
TOTAL GENERAL YC BAS	27 910,95	6 435,34	5 221,31	81,13%	100,00%

Sources : régies de recettes

Figure 1 : Analyse de la mobilisation des recettes par catégorie



I.2 Analyse des réalisations des recettes par catégorie

I.2.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales y compris BAS, ont été mobilisées à hauteur de 4 643,10 Mds de GNF, soit une réalisation de 79,96% par rapport à l'objectif de la période de 5 806,42 Mds de GNF. Ce niveau de réalisation concerne les impôts sur les biens et services pour 2 342 Mds de GNF, les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 986,67 Mds de GNF, les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital pour 716,97 Mds de GNF, les impôts sur les salaires et la main d'œuvre pour 128,11 Mds de GNF, les autres recettes fiscales pour 37,20 Mds de GNF, les impôts sur le patrimoine pour 9,11 Mds de GNF et la redevance entretien routier pour 131,04 Mds de GNF.

S'agissant des ressources des BAS provenant de ces recettes fiscales, elles ont été mobilisées à hauteur de 292 Mds de GNF. Elles concernent le Fonds National de Développement Local (FNDL) pour 175,82 Mds de GNF, le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) pour 30,32 Mds de GNF et le Fonds d'Investissement Minier (FIM) pour 85,86 Mds de GNF.

Tableau 2: réalisation des recettes fiscales par catégorie (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023(1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023(3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
11 IMPÔTS SUR LES REVENUS, LES BÉNÉFICES ET GAINS EN CAPITAL	6 316,69	1 038,34	716,97	69,05%	16,99%
12 IMPÔTS SUR LES SALAIRES ET LA MAIN D'ŒUVRE	309,62	21,51	128,11	595,65%	3,04%
13 IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE	63,06	16,11	9,11	56,53%	0,22%
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	11 455,35	2 939,40	2 342,00	79,68%	55,50%
15 IMPÔTS SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES	5 614,10	1 220,16	986,67	80,86%	23,38%
16 AUTRES RECETTES FISCALES	113,35	34,95	37,20	106,43%	0,88%
(1) TOTAL RECETTES FISCALES	23 746,05	5 270,48	4 220,06	80,07%	89,92%
Redevance d'Entretien Routier (RER)	778,13	214,46	131,04	61,10%	3,01%
(2) TOTAL RECETTES FISCALES yc RER	24 524,18	5 484,94	4 351,10	79,33%	92,72%
Autres Comptes à recevoir (Ex clos ACR)	218,31	175,91	341,79	194,30%	7,28%
(3) TOTAL RECETTES FISCALES yc RER et ACR	24 742,49	5 660,85	4 692,89	82,90%	100,00%

Source : régies de recettes

I.2.2 Dons, Legs et Fonds de concours

Sur un objectif de 298,22 Mds de GNF à fin mars 2023, il a été mobilisé 288,47 Mds de GNF, soit 96,73%. Cette réalisation concerne uniquement les dons projets et programmes, essentiellement en faveur du sous-secteur de l'agriculture.

Tableau 3: Mobilisation des dons au 31 mars 2023 (En Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023 (1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
Dons, Legs et Fonds de Concours dont :	1 469,31	298,22	288,47	96,73%	100%
Dons Projets et Programmes	1 285,55	298,22	288,47	96,73%	100%
Dons Appuis Budgétaires	183,76	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 469,31	298,22	288,47	96,73%	100%

Sources : TOFE / DGB

1.2.3 Autres recettes

Pour cette catégorie de recettes, il a été réalisé à fin mars 2023, un montant de 289,74 Mds de GNF sur une prévision trimestrielle de 330,71 Mds de GNF, soit un taux de 87,61%. Cette réalisation provient des :

- revenus de la propriété pour 159,83 Mds de GNF (57,16%);
- ventes de biens et services pour 83,91 Mds de GNF (28,96%);
- recettes diverses pour 45,89 Mds de GNF (15,84%) ;
- amendes, pénalités et confiscations pour 0,11 Md de GNF (0,04%).

La situation des dividendes par société se présente comme suit :

- Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG).....101 Mds de GNF ;
- SOGUIPAMI.....50 Mds de GNF ;
- Société Minière de Dinguiraye (SMD).....2,94 Mds de GNF ;
- Guinéenne des Larges Bandes (GUILAB)..... 2,5 Mds de GNF ;
- Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC)..... 0,61 Md de GNF ;
- Autres.....2,77 Mds de GNF.

Il importe de préciser que le paiement de la SMD concerne les dividendes de l'exercice 2020.

Tableau 4: Réalisation des autres recettes au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023 (1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
3 AUTRES RECETTES	1 593,44	330,71	289,74	87,61%	100%
31 REVENU DE LA PROPRIETE	1 259,18	249,23	159,83	64,13%	55,16%
312 Dividendes	1 259,18	249,23	159,83	64,13%	100%
32 VENTE DE BIENS ET SERVICES	296,43	70,30	83,91	119,35%	28,96%
321 Ventes des établissements marchands	36,36	4,40	3,76	85,45%	4,48%
322 Droits et frais administratifs	260,07	65,90	80,15	121,62%	95,52%
33 AMENDES, PENALITES ET CONFISCATIONS	5,76	0,74	0,11	15,16%	0,04%
331 Amendes, Pénalités et Confiscations	5,76	0,74	0,11	15,16%	100%
35 RECETTES DIVERSES	32,06	10,44	45,89	439,51%	15,84%
351 Recettes diverses	32,06	10,44	45,89	439,51%	100%
TOTAL GENERAL	1 593,44	330,71	289,74	87,61%	100%

Source : DGT-CP

1.2.4 Analyse des recettes minières

Au cours de cette période, l'objectif de mobilisation des recettes minières a été dépassé de 3,46%. En effet, sur une prévision de 1 031,59 Mds de GNF, il a été réalisé 1 067,27 Mds de GNF. Cette mobilisation concerne :

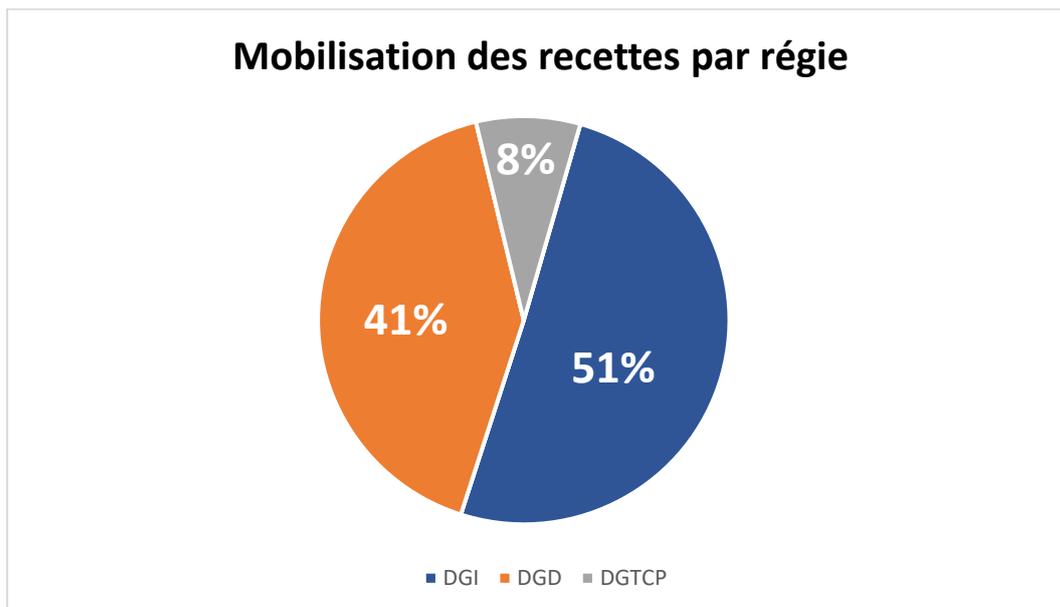
- la taxe à l'exportation459,85 Mds de GNF (43,08%) ;
- la taxe minière à l'extraction370,72 Mds de GNF (34,74%) ;
- les impôts sur les sociétés minières.....151,65 Mds de GNF (14,21%) ;
- les recettes minières non fiscales.....85,05 Mds de GNF (7,97%).

Les recettes minières non fiscales sont composées des redevances des comptoirs, des acheteurs et collecteurs de diamant, des redevances d'exploitation minières et 45% des dividendes.

1.3 Analyse de la réalisation des recettes par régie

Sur un objectif de 6 393,05 Mds de GNF à fin mars 2023, les régies financières ont mobilisé un montant de 5 278,48 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 82,57%. Cette réalisation provient de la Direction Générale des Impôts pour 2 665,92 Mds de GNF (50,51%), de la Direction Générale des Douanes pour 2 180,52 Mds de GNF (41,31%) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique pour 432,05 Mds de GNF (8,19%).

Figure 2 : répartition des recettes mobilisées par Régie au 31 mars 2023



○ **Direction Générale des Douanes (DGD)**

A fin mars 2023, la Direction Générale des Douanes a mobilisé 2 180,52 Mds de GNF sur une prévision de la période de 2 853,47 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 76,42%. Cette mobilisation provient essentiellement des impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 1 112,55 Mds de GNF (65,15%), des impôts sur les biens et services pour 595,14 Mds de GNF (34,85%), des autres comptes à recevoir appelés encore « recouvrements sur exercice clos » pour 341,79 Mds de GNF (15,67%) et la redevance d'entretien routier pour 131,04 Mds de GNF (6,01%).

Il convient de noter que les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales concernent les droits de douanes et autres droits à l'importation pour 58,67% et les taxes à l'exportation pour 41,33%.

En ce qui concerne les impôts sur les biens et services, le niveau de réalisation provient essentiellement des impôts généraux sur les biens et services pour 92,33% et des accises pour 7,67%. Ce niveau de mobilisation des recettes douanières s'explique par l'impact négatif de certains produits lié :

- à la baisse du volume des importations des marchandises en provenance de la Chine due à la réapparition de COVID-19 dans certaines villes Chinoises ;
- aux subventions accordées par le Gouvernement sur les importations des denrées de première nécessité pour alléger le panier de la ménagère ;
- l'impact de la guerre Russo-ukrainienne sur les importations de marchandises ;
- l'exonération de la TVA sur les véhicules neufs destinés au transport en commun des personnes et leurs pièces de rechange ;
- l'exonération des droits de douanes, de la redevance de liquidation et de la taxe sur la valeur ajoutée sur les intrants agricoles et d'élevages.

Tableau 5: Recettes collectées par la DGD au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023(1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	3 980,77	1 252,77	595,14	47,51%	34,85%
141 Impôts généraux sur les biens et services	3 697,44	1 190,05	549,47	46,17%	92,33%
14110 Taxes sur la valeur ajoutée (TVA)	3 697,44	1 190,05	549,47	46,17%	100 %
1411002 TVA à l'importation	3 503,61	1 146,07	498,47	43,49%	90,72%
1411003 TVA sur FINEX	193,83	43,98	51	115,98%	9,28%
142 Les accises	283,33	62,72	45,66	72,80%	7,67%
14210 Droits d'accises	173,47	35,46	44,42	125,30%	97,28%
14211 Taxe spécifique sur les produits pétroliers	109,86	27,27	1,24	4,55%	2,72%
15 IMPÔTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES	5 614,10	1 220,16	1 112,55	91,18%	65,15%
151 Droits de douanes et autres droits à l'importation	2 766,35	694,84	652,71	93,94%	58,67%
15110 Droit fiscal à l'Importation	2 217,05	549,88	499,25	90,79%	76,49%
15111 Droit de Magasinage	2,08	0,71	0,13	18,39%	0,02%
15112 Taxe d'Entreposage	71,41	17,76	31,14	175,30%	4,77%
15113 Redevances de liquidation	426,82	112,44	103,64	92,18%	15,88%
15114 Produit de Ventes aux Enchères	18,84	7,32	2,01	27,43%	0,31%
15115 Taxe Enregistrement Douane	24,37	5,35	8,13	151,78%	1,25%
15116 Taxes conjoncturelles de protection	-	-	7,24	-	1,11%
15118 Amendes et confiscations douanières	-	-	-	-	-
15119 Redevances de prestation administratives	5,78	1,38	1,17	85,17%	0,18%
152 Taxes à l'exportation	2 847,75	525,32	459,85	87,54%	26,93%
15210 Taxes à l'exportation sur les substances autres minières	2 839,78	523,68	458,00	87,46%	99,60%
15213 Droit fiscal à la Sortie	7,97	1,64	1,84	112,60%	0,40%
Total	9 594,87	2 472,93	1 707,69	69,06%	78,32%
Autres Comptes à Recevoir (Ex.clos)	200,00	166,08	341,79	205,80%	15,67%
RER	778,13	214,46	131,04	61,10%	6,01%
Total yc RER et Autre compte	10 572,99	2 853,47	2 180,52	76,42%	100 %

Source : DGD

○ **Direction Générale des Impôts (DGI)**

La réalisation des recettes de la Direction Générale des Impôts se chiffre à 2 665,92 Mds de GNF à fin mars 2023 sur un objectif de la période de 2 964,49 Mds de GNF, soit un niveau de recouvrement de 89,93%. Ce niveau de mobilisation est le résultat de la poursuite des mesures de réformes entreprises pour la dématérialisation des recouvrements de recettes (E-tax), l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle fiscal.

Tableau 6 : Situation des recettes collectées par la DGI au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023(1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023(3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
1 RECETTES FISCALES	13 518,80	2 954,68	2 665,92	90,23%	100%
11 IMPÔTS SUR LES REVENUS, LES BÉNÉFICIAIRES ET GAINS EN CAPITAL	6 316,69	1 038,34	870,90	83,87%	32,67%
111 Impôts sur les revenus des personnes physiques	2 026,02	674,87	408,56	60,54%	46,91%
112 Impôts sur les bénéfices des Sociétés et autres entreprises	4 290,67	363,48	462,34	127,20%	53,09%
12 IMPÔTS SUR LES SALAIRES ET LA MAIN D'ŒUVRE	309,62	21,51	128,11	595,65%	4,81%
121 Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	309,62	21,51	128,11	595,65%	100%
13 IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE	82,49	16,11	9,11	56,53%	0,34%
131 Impôts sur la propriété immobilière	41,47	5,89	9,11	154,58%	100%
132 Impôts sur les mutations d'immeubles, de meubles, de jouissance, d'autres documents et actes	41,01	10,22	-	-	-
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	6 696,65	1 844	1 621	87,90%	60,79%
141 Impôts généraux sur les biens et services	3 945,76	783,26	832,42	106,28%	51,37%
142 Les accises	135,04	16,22	28,13	173,46%	1,74%
143 Impôts sur les services déterminés	513,89	114,53	63,12	55,11%	3,89%
144 Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	2 101,95	929,74	696,93	74,96%	43%
16 AUTRES RECETTES FISCALES	113,35	34,95	37,20	106,43%	1,40%
161 Autres recettes fiscales à la charge exclusive des entreprises	113,35	34,95	37,20	106,43%	100%
TOTAL	13 518,80	2 954,67	2 665,92	90,23%	100%
Autres Comptes à Recevoir (Ex. clos)	18,31	9,826	-	-	-
TOTAL YC Autres comptes à recevoir (Ex. clos)	13 537,11	2 964,49	2 665,91	89,93%	100%

Source : DGI

o **Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

A fin mars 2023, la recette centrale du Trésor a encaissé 432,05 Mds de GNF sur un objectif de la période de 575,08 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 75,13%. Ces encaissements concernent les recettes fiscales pour 142,12 Mds de GNF, les autres recettes pour 289,74 Mds de GNF et la cession d'actifs pour 0,19 Md de GNF.

L'exécution des recettes fiscales porte uniquement sur les impôts sur les biens et services (les taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités).

Quant aux autres recettes, la mobilisation est tirée essentiellement par :

- ✓ le revenu de la propriété (*dividendes*).....55,16% ;
- ✓ la vente des biens et services.....28,96% ;
- ✓ les recettes diverses.....15,84% ;
- ✓ les amendes et pénalités.....0,04%.

Tableau 7: Situation de mobilisation des recettes par la DGTCP au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023(1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
1 RECETTES FISCALES	777,94	244,37	142,12	58,16%	32,89%
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	777,94	244,37	142,12	58,16%	100 %
141 Impôts généraux sur les biens et services	-	-	-	-	-
14111 Taxes sur la vente de produits miniers	-	-	-	-	-
1411101 Taxes sur la vente de bauxites	-	-	-	-	-
1411104 Taxes sur la vente de pierres précieuses	-	-	-	-	-
144 Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	777,94	244,37	142,12	58,16%	100%
14417 Redevances sociétés de pêche	105,74	48,28	30,53	63,24%	21,48%
14418 Redevance comptoirs acheteurs collecte. (Diamant)	11,00	1,52	1,43	94,08%	1,01%
14419 Redevances exploitation minières	183,48	44,44	13,94	31,36%	9,81%
Permis d'importation et d'exportation de Marchandises (DDI-DDE)	145,65	39,38	45,80	116,32%	32,23%
14422 Redevances Téléphone Mobile GSM	331,87	110,75	45,58	41,16%	32,07%
14425 Redevances chasses et faune	0,21	-	4,83	-	3,40%
3 AUTRES RECETTES	1 571,91	330,71	289,74	87,61%	67,06%
31 REVENU DE LA PROPRIETE	1 259,18	249,23	159,83	64,13%	55,16%
312 Dividendes	1 259,18	249,23	159,83	64,13%	100%
31210 Dividendes perçus	1 259,18	249,23	159,83	64,13%	100%
32 VENTE DE BIENS ET SERVICES	274,90	70,30	83,91	119,35%	28,96%
321 Ventes des établissements marchands	36,36	4,40	3,76	85,45%	4,48%
32110 Locations d'actifs produits	0,40	0,08	0,07	89,49%	1,79%
32111 Locations d'actifs non produits	35,96	4,32	3,69	85,38%	98,21%
32111 Redevances domaniales	35,96	4,32	3,69	85,38%	100%
322 Droits et frais administratifs	238,54	65,90	80,15	121,62%	95,52%
32211 Frais judiciaires	0,98	0,40	0,73	184,02%	0,91%
32212 Recettes Consulaires	7,95	0,62	-	-	-

Libellé	Situation au 31 mars 2023				
	LFI 2023(1)	Prévision fin mars 2023 (2)	Réalisation mars 2023 (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
32222 ventes de passeports	57,48	32,94	33,03	100,29%	41,21%
32214 Visa d'entrée sur le sol Guinéen	33,86	5,99	7,01	117,09%	8,75%
32214 Cartes de séjour étrangers résidents	2,96	0,41	0,46	110,23%	0,57%
32216 Droits et Frais de cartes nationale d'identité	5,30	1,89	2,46	130,34%	3,07%
32217 Vente de documents administratifs (valeur et titres)	3,08	2,48	4,74	190,69%	5,91%
32219 Droits Topographiques	5,86	-	-	-	-
32223 Permis de conduire	6,67	3,76	6,71	178,62%	8,38%
32220 Droits et Frais d'immatriculation véhicules et engins	65,88	17,42	24,16	138,73%	30,15%
32221 Autres droits et frais administratifs	48,52	-	0,84	-	-
323 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-	-	-	-
32310 Frais et Droits d'inscription aux examens et concours	-	-	-	-	-
33 AMENDES, PENALITES ET CONFISCATIONS	5,76	0,74	0,11	15,16%	0,04%
331 Amendes, Pénalités et Confiscations	5,76	0,74	0,11	15,16%	100%
33110 Amendes judiciaires	0,10	0,60	-	-	-
3311100 Amendes Polices routières	1,78	0,08	0,11	133,33%	100%
33112 Amendes Gendarmerie routière	1,88	0,06	-	-	0,14
33113 Amendes Pêche	2,00	-	-	-	-
33114 Pénalité de retard sur les marchés administratifs		-	-	-	-
35 RECETTES DIVERSES	32,06	10,44	45,89	439,51%	15,84%
351 Recettes diverses	32,06	10,44	45,89	439,51%	100,00%
35110 Recettes sur prestations sportives	-	-	-	-	-
35111 Ristournes sur les droits d'auteurs	-	-	-	-	-
35112 Ristournes sur les recettes des jeux	32,06	10,44	5,19	-	-
35113 Recettes en atténuation des dépenses	-	-	0,70	-	-
35114 Recettes Exceptionnelles	-	-	40	-	87,16%
Total DGTCP	2 349,85	575,08	431,86	75,10%	99,96%
Cession d'actif, consignation et fonds de concours	-	-	0,19	-	0,04%
TOTAL DGTCP yc Cession d'actif	2 349,85	575,08	432,05	75,13%	100%

Source : TDB/DGTCP

II - SITUATION DE L'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

L'analyse de l'exécution des dépenses budgétaires à fin mars 2023 porte sur les points suivants :

- analyse globale des dépenses ;
- situation des mouvements de crédits ;
- analyse des dépenses par titre ;

- situation des ressources DTS ;
- dépenses du plan de riposte de la COVID-19 ;
- situation des arriérées ;
- situation des délégations de crédits.

II-1 Analyse globale des dépenses

Les dépenses engagées de la période ont atteint 3 687,13 Mds de GNF, dont 63,94% ont fait l'objet de paiement.

Les dépenses payées y compris FINEX se chiffrent à 3 015,71 Mds de GNF à fin mars 2023. Comparées à la même période en 2022 de 2 626,55 Mds de GNF, on note un accroissement de 14,82%.

Les dépenses budgétaires payées hors financement extérieur se chiffrent à 2 357,69 Mds de GNF, soit un taux d'exécution de 43,76 % par rapport au plan d'engagement de la période de 5 387,40 Mds de GNF. Ce faible taux d'exécution s'explique entre autres par la réduction des arriérés de paiements de l'exercice 2022 et le non-paiement des subventions en faveur de l'EDG sur la période. Ces paiements se décomposent en dépenses courantes pour 2 308,12 Mds de GNF (97,90%) et en dépenses d'investissement pour 49,57 Mds de GNF (2,10 %).

Au titre des projets d'investissement hors FINEX, il a été payé au compte des BAS FNDL un montant de 74,84 Mds de GNF. Ce paiement concerne uniquement le FNDL et porte sur :

- les dépenses de personnel pour 4,06 Mds de GNF ;
- les dépenses de biens et services pour 5,30 Mds de GNF ;
- les dépenses de transfert pour 64,87 Mds de GNF pour la mise en œuvre des compétences transférées en faveur du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation et pour le financement des Plans Annuels d'Investissement (PAI) pour 323 communes rurales ;
- les dépenses d'investissement destinées à l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau pour 0,60 Md de GNF.

Sur la base de prise en charge comptable, les dépenses y compris FINEX se chiffrent à 4 560 Mds de GNF².

² Il convient de préciser que les informations des dépenses base prise en charge comptable proviennent du tableau de bord des finances publiques.

Tableau 8 : Exécution globale par grandes natures et phases de la dépense publique

Libellé	LFI 2023	Modif	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars (1)	Eng	Paiements		Part
					mars-23	mars-23 (2)	Taux 2023 (2)/(1)	
Charges Financières de la Dette	1 245,00	-	1 245,00	131,98	155,35	155,35	117,71%	6,59%
Dépenses de Personnel	7 360,02	8,85	7 368,87	1 740,00	2 086,01	1 642,64	94,40%	69,67%
Dépenses de Biens Et Services	4 095,82	- 174,43	3 921,39	597,80	468,56	124,94	20,90%	5,30%
Dépenses de Transfert	8 268,71	161,05	8 429,76	1 657,43	818,43	385,19	23,24%	16,34%
Dépenses d'Investissement	8 187,49	4,53	8 192,02	1 260,20	158,79	49,57	3,93%	2,10%
Total hors Finex	29 157,04	0,00	29 157,04	5 387,40	3 687,13	2 357,69	43,76%	78,18%
Dépenses D'Investissement Finex	6 949,70	-	6 949,70	-	658,02	658,02	-	21,82%
TOTAL yc Finex	36 106,74	-	36 106,74	5 387,40	4 345,15	3 015,71	55,98%	100%

Sources : DGB, DNSI

II -1-1 Situation des modifications de crédits

Les modifications de crédits opérées au cours du premier trimestre 2023 présentent un équilibre en ouvertures de crédits et en annulations de 2 438,57 Mds de GNF.

Cet équilibre s'explique par des réaménagements internes opérés au cours de la période.

Le tableau n°10 ci-dessous récapitule les mouvements de crédits par Ministère et Institution à fin mars 2023.

Tableau 9: Situation des modifications de crédits à fin mars 2023 (en Mds de GNF)

Section	Ministère/Institution	LFI 2023	Modifications			Crédits actuels
			Ouverture	Annulation	Solde	
01	Présidence de la République	593,42	95,50	17,42	78,08	671,51
02	Primature	94,90	11,20	-	11,20	106,10
03	Ministère de la défense nationale	3 956,06	-	-	-	3 956,06
04	Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	1 668	20	-	20-	1 688
05	Ministère de la sécurité et de la protection civile	637,85	-	-	-	637,85
06	Garde des sceaux, Ministère de la justice et des droits de l'homme	402,50	2,83	2,83	-	402,50
07	Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établi à l'étranger	450,69	-	-	-	450,69
08	Ministère du plan et de la coopération Internationale	215,38	4,36	4,26	0,10	215,48
09	Ministère de l'économie et des finances	1 851,12	5	2,50	2,50	1 853,62

Section	Ministère/Institution	LFI 2023	Modifications			Crédits actuels
			Ouverture	Annulation	Solde	
10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	159,76	-	-	-	159,76
11	Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	803,50	182,03	182,03	-	803,50
12	Ministère de la pêche et de l'économie maritime	134,86	-	-	-	134,86
13	Ministère des mines et de la géologie	302,77	2,39	2,39	-	302,77
14	Ministère des infrastructures et des travaux publics	1 615,25	1 310,56	1 300,56	10	1 625,25
15	Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	471,05	189,18	189,18	-	471,05
16	Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises	163,78	0,50	-	0,50	164,28
18	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1 564,02	207,42	207,42	-	1 564,02
19	Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables	255,11	64,38	64,38	-	255,11
20	Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation	1 968,05	97,21	97,21	-	1 968,05
21	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et emploi	372,39	47,54	47,54	-	372,39
22	Ministère de la communication et de l'information	139,90	-	-	-	139,90
23	Ministère de la jeunesse et des sports	380,16	0,70	0,70	-	380,16
24	Conseil national de la transition	153,44	-	-	-	153,44
25	Cour suprême	67,99	-	-	-	67,99
26	Haute autorité de la communication	21,73	-	-	-	21,73
28	Secrétariat Général du gouvernement	45,47	0,89	0,89	-	45,47
30	Secrétariat Général aux affaires religieuses	78,96	0,50	-	0,50	79,46
31	Ministère de l'environnement et du développement durable	231,56	-	-	-	231,56
32	Ministère des transports	39,60	3,15	3,15	-	39,60
33	Grande chancellerie des ordres nationaux Guinée	16,93	-	-	-	16,93
34	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	1 088,95	175,47	175,47	-	1 088,95
35	Administration et contrôle des grands projets	269,07	-	-	-	269,07
36	Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	3 892,98	0,50	0,50	-	3 892,98
37	Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	162,15	-	-	-	162,15
43	Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	156,18	-	-	-	156,18
46	Secrétariat General A La Présidence Charge Des Services Spéciaux, De La Lutte Contre La Drogue Et Le Crime Organise	25,47	-	-	-	25,47
64	Ministère du budget	276,66	8,41	4,56	3,86	280,52
73	Cour des comptes	58,52	-	-	-	58,52
99	Dépenses communes	4 370,89	8,85	135,59	126,74	4 244,15
Total		29 157,04	2 438,57	2 438,57	-	29 157,04

Sources : DGB/DNSI

II -1-2 Analyse des dépenses par nature économique

A - Dépenses courantes

Sur un objectif du plan d'engagement de 4 127,21 Mds de GNF, les dépenses courantes³ ont été exécutées à hauteur de 2 308,12 Mds de GNF, soit un taux de 55,92%.

Ce niveau d'exécution se décline par titre comme suit :

- **Titre I : Charges financières de la dette**

Sur une prévision trimestrielle de 131,98 Mds de GNF, les charges financières de la dette ont été payées à hauteur de 155,35 Mds de GNF, soit un dépassement de 117,71%. Ce dépassement s'explique par le paiement de l'intérêt sur le découvert exceptionnel d'un taux de 50,42% de la prévision annuelle.

Elles se répartissent en intérêts de la dette intérieure pour 98,06 Mds de GNF et en intérêts de la dette extérieure pour 57,29 Mds de GNF.

L'exécution des intérêts de la dette intérieure porte uniquement sur les découverts exceptionnels.

La situation des intérêts de la dette extérieure se répartit ainsi qu'il suit par bailleur :

- ✓ Organisations Internationales.....31,32 Mds de GNF ;
- ✓ Fonds Arabe.....22,86 Mds de GNF ;
- ✓ Bilatéraux Hors Club de Paris..... 3,12 Mds de GNF.

- **Titre II : Dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel ont été payées à hauteur de 1 642,64 Mds de GNF sur une prévision du plan d'engagement de 1 740 Mds de GNF, soit 94,40 %. Elles se décomposent en traitements et salaires en espèces pour 1 512,32 Mds de GNF et en traitements et salaires en nature pour 130,32 Mds de GNF.

a) Les traitements et salaires en espèces concernent les :

- Salaires fonctionnaires et contractuels permanents pour735 Mds de GNF ;
- Salaires et traitements militaires pour688,90 Mds de GNF ;
- Salaires et traitements contractuels temporaires pour.....46,56 Mds de GNF ;
- Rémunérations particulières pour26,33 Mds de GNF ;
- Rémunérations des Institutions Républicaines pour15,53 Mds de GNF.

Les traitements et salaires en nature ont servi à la prise en charge des frais alimentaires des agents des forces de défense et de sécurité.

³ Les dépenses courantes sont constituées de charges financières de la dette, dépenses de personnel, dépenses de biens et services et des dépenses de transfert.

• Titre III : Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services ont été payées à hauteur de 124,94 Mds de GNF contre un objectif du plan d'engagement de 597,80 Mds de GNF, soit un taux d'exécution de 20,90%. Cette faible exécution s'expliquerait par la priorité donnée à l'apurement des arriérées sur la trésorerie de la période.

Ces paiements concernent les rubriques ci-après :

- ✓ achat de carburant et lubrifiant.....52,90 Mds de GNF (42,34%) ;
- ✓ dépenses diverses.....25,45 Mds de GNF (20,37%)⁴ ;
- ✓ consommation eau, électricité télécom22,50 Mds de GNF (18,01%) ;
- ✓ frais de représentation et de manifestations.....9,85 Mds de GNF (7,89%) ;
- ✓ fourniture de services.....5,25 Mds de GNF (4,20%) ;
- ✓ achat de fournitures et biens spécifiques.....4,05 Mds de GNF (3,24%) ;
- ✓ achat de fournitures et biens courants.....2,35 Mds de GNF (1,88%) ;
- ✓ entretien et réparation.....2,10 Mds de GNF (1,68%) ;
- ✓ frais de déplacement.....0,48 Mds de GNF (0,38%).

Les dépenses de biens et services prises en charge par les comptables publics se situent à 619,83 Mds de GNF.

• Titre IV : Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert ont été payées à hauteur de 385,19 Mds de GNF sur une prévision du plan d'engagement de 1 657,43 Mds de GNF, soit un taux d'exécution de 23,24%. Ce niveau d'exécution est lié au non-paiement des subventions du secteur de l'énergie tel que prévu dans le plan d'engagement.

Elles concernent les transferts courants pour 114,77 Mds de GNF et les transferts aux ménages pour 270,42 Mds de GNF.

Sur la base des prises en charge comptables, les dépenses de transfert se sont établies à 631,87 Mds de GNF.

Aussi, les dépenses de transfert engagées de la période se sont chiffrées à 818,43 Mds de GNF, soit 22,20% du total des dépenses engagées.

B - Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement public y compris FINEX ont été payées à hauteur de 707,59 Mds de GNF. Cette exécution concerne les dépenses d'investissement sur ressources propres pour 49,57 Mds de GNF (7,01%) et les dépenses d'investissement sur financement extérieur pour 658,02 Mds de GNF (92,99%).

A fin mars 2023, le montant cumulé des engagements des dépenses d'investissement sur ressources propres se chiffre à 158,79 Mds de GNF sur une prévision du plan d'engagement de 1 260,20 Mds de GNF, soit 12,60%. Comparé à la même période en 2022, le taux

⁴ Ces dépenses concernent essentiellement les actions de souveraineté, les fonds spéciaux et les charges des ambassades.

d'engagement augmente de 2,35%. Cette augmentation est due à la disponibilité des ressources DTS en faveur des projets et programmes de développement.

Tableau 10: Exécution des projets FINEX par secteur et sous-secteurs à fin mars 2023 (en Millions GNF)

Nomenclature	PREVISION FINEX 2023				EXECUTION FINEX 2023			
	PRETS	DONS	TOTAL	Pourcentage	PRETS	DONS	TOTAL	Pourcentage
DEVELOPPEMENT RURAL	769 662,90	496 406,30	1 266 069,20	18,22%	205 546,50	192 787,40	398 333,90	31,46%
Agriculture	719 941,90	410 077,30	1 130 019,20	16,26%	205 546,50	192 787,40	398 333,90	35,25%
Élevage	0,00	9 705,00	9 705,00	0,14%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Pêche	0,00	44 754,00	44 754,00	0,64%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Forêt /Hydraulique Villageoise	49 721,00	31 870,00	81 591,00	1,17%	0,00	0,00	0,00	0,00%
MINES INDUSTRIE-EAU-ENERGIE	698 532,80	317 064,70	1 015 597,50	14,61%	10 345,70	40 463,60	50 809,30	5,00%
Mines -Géologie-Environnement	102 916,70	31 159,80	134 076,50	1,93%	0,00	4 106,90	4 106,90	3,06%
Industrie-PME-Commerce-Artisanat	33 872,60	2 164,10	36 036,70	0,52%	2 404,20	2 903,00	5 307,20	14,73%
Eau Urbaine	67 580,00	0,00	67 580,00	0,97%	2 285,70	0,00	2 285,70	3,38%
Energie	494 163,60	283 740,90	777 904,50	11,19%	5 655,80	33 453,70	39 109,50	5,03%
Hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	
Hotellerie-Tourisme	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	
INFRASTRUCTURES	3 350 910,00	205 083,00	3 555 993,00	51,17%	95 634,30	13 330,80	108 965,10	3,06%
Urbanisme-Habitat	1 075 287,00	0,00	1 075 287,00	15,47%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Travaux Publics	2 257 623,00	196 604,00	2 454 227,00	35,31%	95 634,30	13 330,80	108 965,10	4,44%
Transport/Météo	0,00	8 479,00	8 479,00	0,12%	0,00	0,00	0,00	0,00%
Télécom/Postes	18 000,00	0,00	18 000,00	0,26%	0,00	0,00	0,00	
SOCIAL	600 100,00	179 308,30	779 408,30	11,21%	58 025,20	22 066,40	80 091,60	10,28%
Santé	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	
Santé Publiques	497 169,60	52 503,60	549 673,20	7,91%	44 663,00	11 899,30	56 562,30	10,29%
Affaires Sociales	21 734,00	73 628,70	95 362,70	1,37%	0,00	1 493,70	1 493,70	1,57%
Education	0,00	0,00	0,00	0,00%	13 362,20	8 673,40	22 035,60	
Enseignement Pré-Universitaire	0,00	53 176,00	53 176,00	0,77%	0,00	8 673,40	8 673,40	
Enseignement Sup/Recherche Scientifi	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	
Eenseignement Technique/ Formation Profession	81 196,40	0,00	81 196,40	1,17%	13 362,20	0,00	13 362,20	
Jeunesse et Sports	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00	
ADMINISTRATION/DECENTRALISATION	244 942,40	87 689,70	332 632,10	4,79%	0,00	19 819,30	19 819,30	5,96%
Administration Générale	226 672,10	65 189,70	291 861,80	4,20%	0,00	15 129,90	15 129,90	5,18%
Décentralisation /Sécurité/ Défense	18 270,30	22 500,00	40 770,30	0,59%	0,00	4 689,40	4 689,40	
TOTAL HORS TAXES	5 664 148,10	1 285 552,00	6 949 700,10	100,00%	369 551,70	288 467,50	658 019,20	9,47%

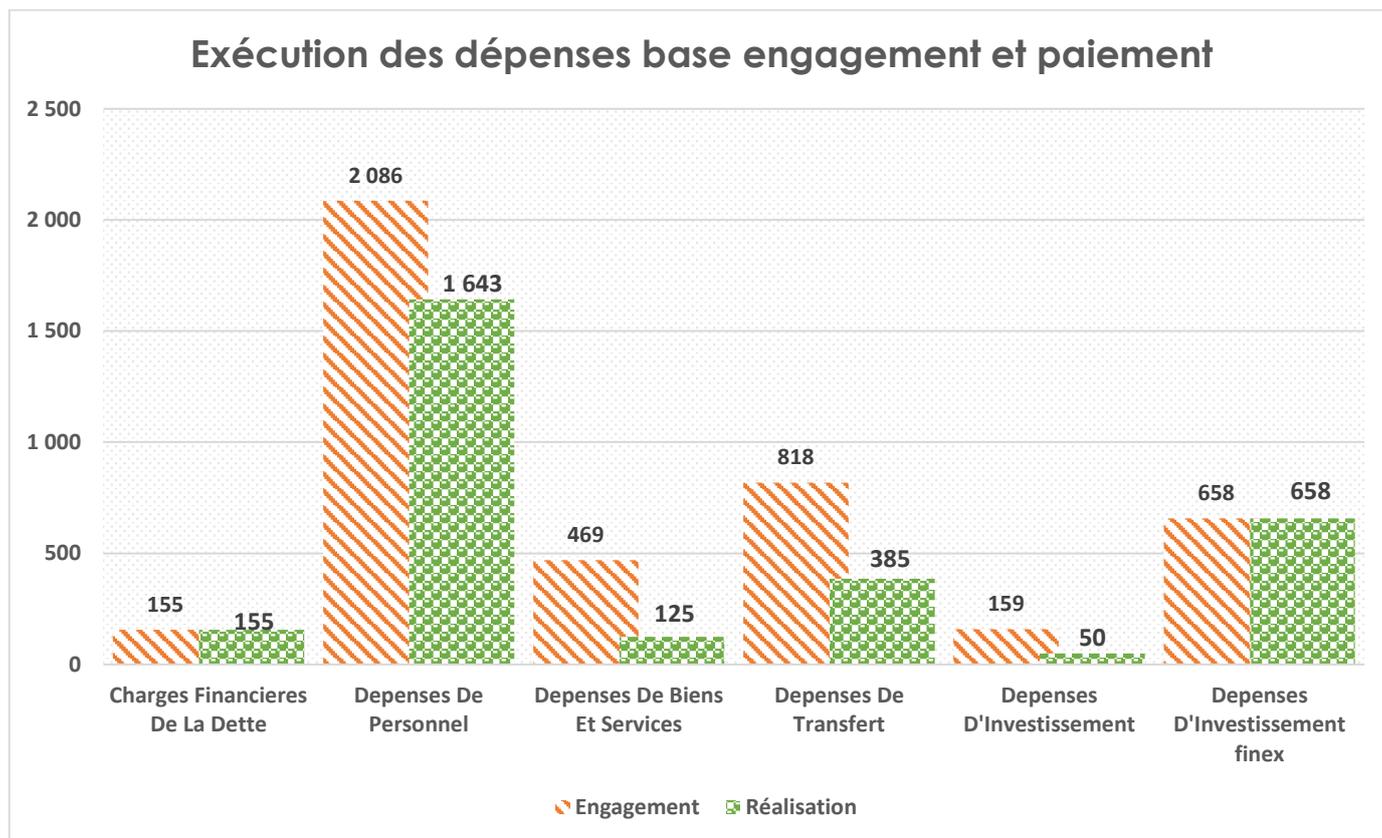
Source : DNIP

L'exécution des dépenses sur financement extérieur à fin mars s'est établie à 658,02 Mds de GNF dont 369,55 Mds de GNF au titre de prêts et 288,47 Mds de GNF en dons.

L'exécution du FINEX par secteur se présente comme suit en Mds de GNF :

- Développement rural.....398,33 ;
- Infrastructures.....108,96 ;
- Social..... 80,09 ;
- Mines-industries-eau-énergie..... 50,81 ;
- Administration /décentralisation..... 19,82.

Figure 3 : Analyse globale des dépenses par titre à fin mars 2023



L'exécution des dépenses à fin mars 2023 par grande fonction de l'administration sur base paiement se présente comme suit :

- les dépenses liées à la fonction **Défense** s'élèvent à 997,09 Mds de GNF, soit 114,31% de l'objectif du plan d'engagement. Elles représentent 42,29% de l'ensemble des dépenses exécutées ;
- la fonction **Services Généraux des Administrations Publiques** a enregistré une exécution de 492,88 Mds de GNF, représentant 20,91% des dépenses exécutées. Cette fonction prend essentiellement en charge les dépenses de coordination des services généraux de l'administration ;
- quant aux dépenses exécutées au titre de la fonction **Enseignement**, elles se chiffrent à 391,82 Mds de GNF sur une prévision de 480,61 Mds de GNF, soit 81,53%. Elle représente 16,62% des dépenses payées ;
- l'exécution des dépenses liées à la fonction **Affaires Économiques** s'élève à 245,82 Mds de GNF, soit 28,27% de l'objectif à fin mars. Cette fonction représente 10,43% de l'ensemble des dépenses exécutées ;
- les allocations budgétaires en faveur de la fonction **Ordre et sécurité** ont été exécutées à hauteur de 121,56Mds de GNF, soit 149,98% de l'objectif de la période de 243, 22 Mds de GNF. La part de cette fonction dans les dépenses exécutées représente 5,16%;

- la fonction **Santé** a connu une exécution de 59,98 Mds de GNF contre 195,94 Mds de GNF de la prévision du plan d'engagement, soit 30,61%. Elle représente 2,54% du total des dépenses exécutées ;
- concernant la fonction **Protection de l'environnement**, elle a été exécutée à hauteur de 25,06 Mds de GNF contre 47,83 Mds de GNF du plan d'engagement, soit 52,41%. Elle représente 1,06% des dépenses exécutées ;
- la fonction **Loisirs, Culture et Cultes** a été exécutée à hauteur de 12,41 Mds de GNF contre une prévision du plan d'engagement de 114,23 Mds de GNF, soit 10,86%. Sa part se situe à 0,53% de l'exécution des dépenses ;
- quant à la fonction **Logements et Équipements Collectifs**, elle a connu une exécution de 5,97 Mds de GNF contre 85,30 Mds de GNF du plan d'engagement, soit 7%. Sa part est de 0,25% du total des dépenses exécutées ;
- en ce qui concerne la fonction **Protections Sociales**, elle a connu une exécution de 5,09 Mds de GNF contre 29,53 Mds de GNF du plan d'engagement, soit 17,24%. Elle représente 0,22% de l'exécution des dépenses.

Tableau 11: Exécution par grande fonction sur base paiement à fin mars 2023 (en Mds de GNF)

Libellé	LFI 2023	Plan d'Eng Mars	Charges financières de la dette	Dép. de personnel	Dép. de biens et services	Dép. de Transfert	Dép. d'investissement	Total	Part
Services Généraux des Administrations Publiques	13 663,62	2 449,05	-	138,36	19,56	312,03	1,80	471,74	19,96%
Défense	3 956,06	872,23	-	819,22	61,08	71,79	45,00	997,09	42,18%
Ordre et Sécurité publique	1 065,82	243,22	-	118,10	3,36	0,10	-	121,56	5,14%
Affaire Economique	5 073,02	869,45	155,35	86,84	27,42	0,66	2,77	273,04	11,55%
Protection de l'Environnement	231,56	47,83	-	19,14	5,92	0,01	-	25,06	1,06%
Logement et Equipement Collectif	471,05	85,30	-	5,78	0,18	0,02	-	5,97	0,25%
SANTE	1 564,02	195,94	-	59,91	-	0,07	-	59,98	2,54%
Loisirs, Culture et Culte	536,34	114,23	-	10,32	2,08	0,01	-	12,41	0,53%
Enseignement	2 340,44	480,61	-	385,26	6,06	0,50	-	391,82	16,58%
Protection Sociale	255,11	29,53	-	5,09	-	0,01	-	5,09	0,22%
TOTAL GENERAL	29 157,04	5 387,40	155,35	1 648,01	125,65	385,20	49,57	2 363,78	100%

Source : DNSI/DGB

Déclinaison du budget par axes du Programme de Reference Intérimaire (PRI)

A fin mars 2023, les parts des axes du PRI dans l'exécution du budget base paiement se présentent comme suit :

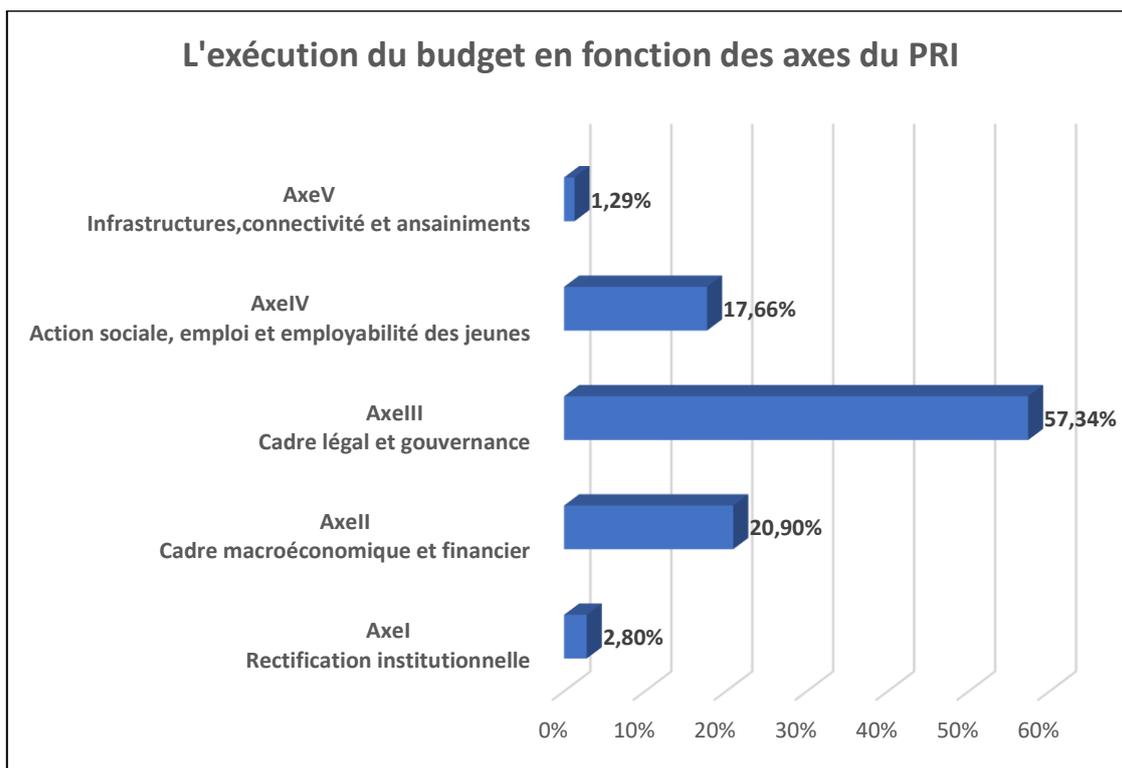
- **Axe I** : Rectification institutionnelle.....2,80% ;
- **Axe II** : Cadre macroéconomique et financier20,90% ;
- **Axe III** : Cadre légal et gouvernance57,34% ;
- **Axe IV** : Action sociale, emploi et employabilité des jeunes.....17,66% ;
- **Axe V** : Infrastructures, connectivité et assainissements1,29%.

Tableau 12 : Ventilation du budget en fonction des axes du PRI à fin mars 2023 (en Mds de GNF)

Axes	LFI 2023 (1)	Plan d'Eng (2)	Engagements jan-Mars (3)	Paiements jan-Mars (4)	Taux d'exécution (5=4/3)	Part
Axe I Rectification institutionnelle	2 047,49	232,63	2 604,66	84,59	3,25%	2,80%
Budget	1 889,42	232,63	2 604,66	64,77	2,49%	2,15%
FINEX	158,07		-	19,82	-	3,01%
Axe II Cadre macroéconomique et financier	7 482,33	1 127,04	358,38	630,29	175,87%	20,90%
Budget	5 337,49	1 127,04	358,38	72,18	20,14%	2,39%
FINEX	2 144,84			558,11	-	84,82%
Axe III Cadre légal et gouvernance	14 266,50	2 440,52	689,82	1 729,14	250,66%	57,34%
Budget	13 505,50	2 440,52	689,82	1 649,05	239,05%	54,68%
FINEX	760,99	-	-	80,09	-	12,17%
Axe IV Action sociale, emploi et employabilité des jeunes	6 282,89	1 095,62	34,27	532,66	1554,45%	17,66%
Budget	5 944,61	1 095,62	34,27	532,66	1554,45%	17,66%
FINEX	338,28		-	-	-	0,00%
Axe V Infrastructures, connectivité et assainissements	6 027,53	491,60	-	39,04	-	1,29%
Budget	2 480,02	491,60	-	39,04	-	1,29%
FINEX	3 547,51		-	-	-	0,00%
Total	29 157,04	5 387,40	3 687,13	2 357,69	63,94%	78,18%
TOTAL FINEX	6 949,70	-	-	658,02	-	21,82%
TOTAL GENERAL	36 106,74	5 387,40	3 687,13	3 015,71	81,79%	100%

Source : DNSI/DGB

Figure 4 : Exécution du budget en fonction des axes du PRI à fin Mars 2023



II -1-3 Situation des ressources DTS

Sur une prévision de 1 438,42 Mds de GNF de ressources DTS inscrites en Loi de Finances 2023, il a été exécuté un montant de 235,95 Mds de GNF, soit 16,40%. Ce montant a servi à financer le Guichet Choc Alimentaire (GCA) pour 170,6 Mds de GNF en faveur du Fonds de Développement Agricole (FODA), la construction de la route Labé-Madina Gounas pour 58,96 Mds de GNF, la construction de cinq (5) Compagnies Mobiles d'Intervention et de Sécurité (CMIS) pour 4,16 Mds de GNF et la construction des Maisons des Jeunes pour 2,06 Mds de GNF.

II-2 Situation du Fonds Spécial de Riposte à la COVID-19 et de Stabilisation Economique

Dans le cadre de la lutte contre la Pandémie à la COVID-19, un compte intitulé « Fonds spécial de riposte à la covid-19 et de stabilisation économique » a été ouvert dans les livres de la BCRG pour recevoir les ressources mobilisées à cet effet.

Au cours du premier trimestre 2023, aucun encaissement de ressources n'a été constaté sur ce compte. Ainsi le solde du compte au 1er janvier se chiffrait à 641,89 Mds de GNF. Cependant, des dépenses ont été exécutées à hauteur de 39,49 Mds de GNF et se décomposent comme suit :

- Dépenses de personnel.....7,82 Mds de GNF ;
- Dépenses de biens et services.....6,84 Mds de GNF ;
- Dépenses d'investissement hors projets.....24,83 Mds de GNF.

Le solde qui en découle au cours de la période est de 602,41 Mds de GNF.

II -3 Situation des restes à payer au 31 mars 2023

Le total des restes à payer se chiffre à 2 176,47 Mds de GNF dont 1 331,23 Mds de GNF d'arriérés de 2022 et d'instances de paiement au 31 mars 2023 (DGTCP) pour 845,23 Mds de GNF. Cette situation se décline par nature économique comme suit :

- ✓ Dépenses de personnel.....37,56 Mds de GNF
- ✓ Dépenses de biens et services..... 292,20 Mds de GNF
- ✓ Dépenses de transfert 229,00 Mds de GNF
- ✓ Dépenses d'investissement.....286,47 Mds de GNF
- TOTAL.....845,23 Mds de GNF**

Les instances sur les dépenses de personnel concernent essentiellement les salaires en nature.

II -4 Situation des délégations de crédits au 31 mars 2023

Au titre du premier trimestre les départements ministériels ont initié des délégations de crédits en faveur des services déconcentrés de l'Etat à hauteur de 155,58 Mds de GNF contre une prévision de la période de 914,09 Mds de GNF, soit 17,02%.

Les paiements concernent :

- les services de l'intérieur pour 21,94 Mds de GNF sur un engagement de 60 Mds de GNF, soit 36,57%, contre un objectif de 727,94 Mds de GNF sur la période ;
- les services de l'extérieur (missions diplomatiques et consulaires) pour 133,64 Mds de GNF sur un objectif de 186,15 Mds de GNF, soit 71,79%.

Tableau 13: Situation des délégations de crédits aux services déconcentrés de l'intérieur et de l'extérieur au 31 mars 2023 (en Mds de GNF)

Section	Libellé	Bénéficiaire	LFI 2023	Prévision Mars	Délégation	Taux
1	Présidence de La République	1	0,16	0,04	-	-
3	Ministère de Délégué à la Présidence Chargé de la Défense Nationale	1	22,36	5,59	-	-
4	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	388	82,70	20,68	0,12	0,58%
5	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2	20,80	5,20	-	-
6	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'homme	44	93,85	23,46	-	-
8	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	39	1,53	0,38	-	-
10	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	76	10,05	2,51	-	-
11	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	25	224,90	56,23	5,6	9,96%
12	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	42	8,10	2,02	0,372	18,37%

Section	Libellé	Bénéficiaire	LFI 2023	Prévision Mars	Délégation	Taux
13	Ministère des Mines et de la Géologie	9	15,28	3,82	-	-
14	Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	40	1 035,58	258,89	0,324	0,13%
15	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	46	3,90	0,98	-	-
16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	24	14,16	3,54	-	-
18	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	81	428,99	107,25	3,761	3,51%
20	Ministère de L'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation	47	89,791	22,45	-	-
21	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	61	26,724	6,68	-	-
22	Ministère de la Communication et de l'Information	2	16,187	4,05	-	-
23	Ministère de la Jeunesse et des Sports	41	8,365	2,09	-	-
26	Haute Autorité de la Communication	1	1,274	0,32	-	-
30	Secrétariat Général aux Affaires Religieuses	43	24,677	6,17	-	-
32	Ministère des Transports	3	0,44	0,11	-	-
36	Ministère de L'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	18	113,768	28,44	0,784	2,76%
43	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	12	30,742	7,69	-	-
Total (1)		1 250	2 911,76	727,94	21,94	3,01%

Situation des services déconcentrés de l'extérieur

Section	Libellé	Bénéficiaire	LFI 2023	Prévision Mars	Délégation	Taux
1	Présidence de la République	2	56,68	14,17	0	0
3	Ministère de Délégué à la Présidence Chargé de la Défense Nationale	14	303,41	75,85	72,84	96,03%
7	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	51	343,48	85,87	60,26	70,18%
16	Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	1	7,63	1,9075	0,5	26,21%
30	Secrétariat Général aux Affaires Religieuses	3	33,4	8,35	0,04	0,48%
Total (2)		71	744,61	186,15	133,64	71,79%
TOTAL (1+2)	1 321,00	3 656,36	914,09	155,58	17,02%	

Résumé de l'exécution globale du budget

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'exécution du budget, sur la base de la prise en charge comptable, au 31 mars 2023.

Tableau 14: Exécution de la LFI 2023 au 31 mars par grande masse sur la base des prises en charge comptables.

Libellé	Situation à fin mars 2023			
	LFI 2023 (1)	Prévision fin mars (2)	Réalisation fin mars (3)	Taux (4=3/2)
Recettes y.c dons et ex. clos	28 129,91	6 255,20	5 600,73	89,54%
<i>Dons</i>	1 469,31	298,22	288,47	97,00%
Dépenses courantes y.c BAS (FCE)	22 101,09	5 516,94	2 940,78	53,30%
Dépenses courantes hors BAS FCE	21 917,29	5 471,00	2 940,78	53,75%
Dépenses d'investissement hors (FCE)	15 107,80	4 151,42	1 619,97	39,02%
Solde budgétaire global⁵ (dons exclus)	-10 548,29	-3 711,38	751,56	-20%
Solde budgétaire global (dons exclus) en % du PIB	-4,94%	-1,74%	0,35%	-20,25%
PIB (Mds de GNF)	213 440,20	-	-	-

Sources : TOFE/TDB

⁵ Solde budgétaire global dons exclus = Recettes totales – Dons – Dépenses courantes y.c FCE – Dépenses d'investissement y.c BAS hors FCE

III – SOLDES BUDGETAIRES

Solde primaire de base

Le solde primaire de base à fin mars 2023 se chiffre à 1 470,96 Mds de GNF (0,69% du PIB) sur un objectif du TOFE de la période de - 1 855,63 Mds de GNF (-0,87% du PIB).

Solde net de gestion

Le solde net de gestion s'est établi à 2 659,95 Mds de GNF par rapport à la prévision du TOFE à fin mars de 738,26 Mds de GNF.

IV – OPERATIONS DE FINANCEMENT

Le solde budgétaire global y compris donc à fin mars 2023 qui résulte de la contraction des recettes pour 5 600,73 Mds de GNF et des dépenses pour 4 560,75 Mds de GNF, s'établit à 1 039,98 Mds de GNF sur une projection des recettes et des dépenses de la période pour respectivement 6 255,20 Mds de GNF et 9 668,36 de GNF, soit un solde prévisionnel de - 3 413,16 Mds de GNF.

IV-1. Situation de financement

Le financement à fin mars 2023 se chiffre à 1 039,97 Mds de GNF, résultant de la contraction des acquisitions nettes d'actifs financiers pour -596,04 Mds de GNF et des accumulations nettes de passifs -1 636,01 Mds de GNF.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers se chiffrent à -596, 04 Mds de GNF et se décomposent ainsi qu'il suit :

- débiteurs intérieurs-597,12 Mds de GNF ;
- débiteurs extérieurs1,08 Mds de GNF.

Quant aux accumulations nettes de passifs, elles se chiffrent à -1 636,01 Mds de GNF et se décomposent en :

- créanciers intérieurs-1 761,21 Mds de GNF ;
- créanciers extérieurs125,20 Mds de GNF.

Tableau 15: Situation des ressources et des charges de financement à fin mars 2023

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Prévisions mars-23	Réalisations mars-23
3M2	Financement	-8 750,20	-3 413,16	1 039,97
32	Acquisition nette d'actifs financiers	226,64	-171,84	-596,04
3201	Or monétaire et DTS	-	-	-
3202	Numéraire et dépôts [3212+3222]	-	-228,50	-639,06
3204	Crédits	-	-	-10,00
3205	Actions et parts de fonds d'investissement [3215+3225]	226,64	56,66	53,02
3208	Autres comptes à recevoir	-	-	-
321	Débiteurs intérieurs	226,64	-171,84	-597,12

⁶ Solde budgétaire global dons inclus = Recettes totales- Dépenses courantes y.c FCE-Dépenses d'Investissement hors FCE

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Prévisions mars-23	Réalisations mars-23
3211	Or monétaire et DTS	-	-	-
3212	Numéraire et dépôts	-	-228,50	-640,14
3214	Crédits	-	-	-10
	Prêts	-	-	-
	Remboursements	-	-	10
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	226,64	56,66	53,02
	Acquisitions	-	-	53,02
	Cessions	-	-	-
3218	Autres comptes à recevoir	-	-	-
322	Débiteurs extérieurs	-	-	1,08
3221	Or monétaire et DTS	-	-	-
3222	Numéraire et dépôts	-	-	1,08
3224	Crédits	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	-	-	-
	Acquisitions	-	-	-
	Cessions	-	-	-
3228	Autres comptes à recevoir	-	-	-
	Avances	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
33	Accumulation nette de passifs	8 976,84	3 241,32	-1 636,01
3301	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3302	Numéraire et dépôts	-	-	-276,24
3303	Titres de créance [3313+3323]	4 867,73	-358,92	-44,91
3304	Crédits [3314+3324]	6 217,93	2 649,11	562,62
3308	Autres comptes à payer [3318+3328]	-2 108,83	951,12	-1 877,48
331	Créanciers intérieurs	4 958,53	820,71	-1 761,21
3311	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3312	Numéraire et dépôts	-	-	-276,24
	Correspondants du Trésor	-	-	-276,24
	Dépôts (emprunts)	-	-	1 776,67
	Retraits (remboursement)	-	-	2 052,92
3313	Titres de créance	4 867,73	-358,92	-44,91
	Emprunts	16 000,00	2 424,15	3 141,84
	Remboursements	11 132,27	2 783,07	3 186,75
	Secteur bancaire	-	-18,58	3 141,84
	Banque Centrale (BCRG)	-	-	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
	Banques Commerciales	6 229,10	-18,58	3 141,84
	Emprunts	16 000	2 424,15	3 141,84
	Remboursements	9 770,90	2 442,73	-

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Prévisions mars-23	Réalisations mars-23
	Secteur non-bancaire	-1 361,37	-340,34	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	1 361,37	340,34	-
3314	Crédits	2 199,63	228,50	437,42
	Secteur bancaire	2 199,63	228,50	522,42
	Banque Centrale (BCRG)	914,00	228,50	280,39
	Emprunts	914,00	228,50	-
	Remboursements	-	-	-
	BCRG/FMI	1 285,63	-	574,84
	Emprunts	1 285,63	-	605,48
	Remboursements	-	-	30,64
	Banques Commerciales	-	-	-332,80
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	332,80
	Secteur non-bancaire	-	-	-85
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	85
3318	Autres comptes à payer	-2 108,83	951,12	-1 877,48
	Accumulation	-	1 622,14	210,41
	dont dette flottante (- de 90 jours)	-	-	-
	Remboursements	2 108,83	671,02	2 087,90
	Exercice en cours	-	-	-
	Exercice antérieur	2 108,83	671,02	2 087,90
332	Créanciers extérieurs	4 018,31	2 420,61	125,20
3321	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3323	Titres de créance	-	-	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
3324	Crédits	4 018,31	2 420,61	125,20
	Emprunts	5 664,15	2 832,07	373,69
	dont club de Paris	-	-	-
	hors club de Paris	-	-	-
	organisation Internationales	5 664,15	1 416,04	-
	Fonds Arabes	-	-	-
	Banques commerciales étrangères	-	-	-
	Prêts projets	5 664,15	1 416,04	373,69
	Prêts budgétaires	-	1 416,04	-
	Remboursements	1 645,84	411,46	248,49
	Prêts projets	-	-	-
	Prêts budgétaires	-	-	-
3328	Autres comptes à payer	-	-	-
	Accumulation	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
	Erreurs et Omissions/Ecart de financement	-328,78	-	-

CONCLUSION

La situation de l'exécution du Budget de l'Etat au 31 mars 2023, présente un niveau d'exécution des dépenses et de mobilisation de recettes appréciable en dépit du faible niveau de paiement des dépenses d'investissement dans un contexte global difficile. Elle dégage un solde budgétaire global y compris dons positif de 1 039,98 Mds de GNF, et un solde net de gestion⁷ de 2 659,95 Mds GNF.

Le niveau de mobilisation des recettes est relatif à la poursuite des mesures de réformes entreprises par le gouvernement dans le cadre du renforcement de la dématérialisation des recouvrements de recettes (E-tax), de l'élargissement de l'assiette fiscale et du renforcement des mesures de contrôle fiscal.

Par ailleurs, ce niveau de réalisation a été affecté par les effets de la crise internationale en lien avec le conflit Russo-Ukrainien induisant la hausse du cours du baril de pétrole et du prix des céréales à l'international, mais aussi par l'application progressive du Tarif Extérieur Commun (TEC) et la baisse du volume des importations.

Concernant les dépenses, elles ont atteint un niveau de paiement de 63,94% par rapport aux dépenses engagées de la période.

Le solde primaire de base résultant de l'exécution du budget à fin mars 2023 se chiffre à 1 470,96 Mds de GNF, soit 0,69% du PIB sur un objectif de la période de - 1 855,63 Mds de GNF (-0,87% du PIB).

⁷ Solde net de gestion = Recettes- charges (Titre 1+Titre 2+Titre 3+Titre 4)

ANNEXES

Annexe I. Rappel des dispositions fiscales de la LFI 2023

Pour l'atteinte de ses objectifs de recettes, la loi de finances rectificatives de l'année 2023 a apporté certaines modifications des dispositions fiscales contenues dans le code général des impôts.

Ces dispositions sont relatives :

B. DISPOSITIONS RELATIVES A LA MODIFICATION DE CERTAINS ARTICLES DU CODE GENERAL DES IMPOTS

ARTICLE 6 : l'article 383. IX du Code Général des Impôts est ainsi rédigé :

Art.383. IX : Il est institué en République de Guinée, pour les entreprises relevant du régime réel d'imposition, la facturation électronique des transactions commerciales. Les règles de facturation énumérées ci-avant dans ses principes, infraction aux règles de facturation et la présomption de fraude à la TVA en cas d'absence de facture conforme restent applicables.

Les modalités d'application des dispositions du présent article seront précisées par voie réglementaire.

ARTICLE 7 : l'article 244 du Code Général des Impôts est modifié et ainsi rédigé :

1. - Personnes redevables de l'Impôt Minimum Forfaitaire

Art.244. Les sociétés et entreprises relevant du régime déclaratif sont assujetties à une imposition annuelle d'un montant égal à trois pourcent (3%) de leur chiffre d'affaires de l'année précédente quels que soient les résultats d'exploitation et désignée sous le nom d'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF).

Le montant de l'IMF ne peut, en aucun cas, être :

- ni inférieur à :
 - 30 000 000 GNF pour les Moyennes Entreprises ;
 - 450 000 000 GNF pour les Grandes Entreprises ;
- ni supérieur à :
 - 450 000 000 GNF pour les Moyennes Entreprises ;
 - 3 000 000 000 GNF pour les Grandes Entreprises.

Pour les professions libérales, le montant de l'IMF est fixé à 10 000 000 FG.

ARTICLE 8 : l'article 236 du Code Général des Impôts est révisé et ainsi rédigé :

Art.236.- I. L'Impôt sur les Sociétés et l'impôt sur le revenu des entreprises individuelles donnent lieu au versement de deux (2) acomptes provisionnels chacun arrondi au millier de francs guinéens inférieur.

Art.237. - Abrogé.

ARTICLE 9 : l'article 1065 du Code Général des Impôts est complété et modifié comme suit :

Une proposition de rectification ou une notification d'imposition d'office notifiée avant l'expiration du délai de reprise interrompt la prescription dans la limite du montant des rectifications proposées. La prescription des pénalités fiscales afférentes est également interrompue.

La prescription est également interrompue par les demandes de report signifiées par le contribuable à l'occasion d'une procédure de contrôle fiscal externe, si ce report entraîne la prescription d'un exercice.

La notification des procès-verbaux entraîne également l'interruption de la prescription.

ARTICLE 10 : l'article 1114 du Code Général des Impôts est complété et modifié comme suit :

Sous peine de nullité de l'imposition, la vérification de comptabilité ne peut s'étendre sur une durée supérieure à six (6) mois. Pour la computation du délai d'intervention sur place, il n'est pas tenu compte de la période de report demandée par le contribuable.

IV. Par exception au III., la durée de la vérification des contribuables qui relèvent du Service en charge des Grandes Entreprises ne peut être supérieure à neuf (9) mois.

ARTICLE 11 : L'article 1175 du Code Général des Impôts est abrogé.

ARTICLE 12 : l'article 410 Quater est complété comme suit :

V : Il est appliqué une taxe de 5% sur les revenus générés par les services digitaux opérés par les plateformes de commerce électronique étrangères ou locales.

C. DISPOSITIONS RELATIVES AU TARIF EXTERIEUR COMMUN, A LA CODIFICATION DES REGIMES DOUANIERS STATISTIQUES ET FISCAUX ET AUX EXONERATIONS

ARTICLE 13 : l'utilisation des mesures de protection supplémentaire dans la mise en application du Tarif Extérieur Commun (TEC) en Guinée est prorogée de 5 ans, à partir du 1^{er} janvier 2023.

ARTICLE 14 : dans la mise en œuvre des mesures d'accompagnement prévues et autorisées par la CEDEAO, le Comité National du TEC (CONATEC) a élaboré une liste de produits (liste A) pour lesquels les taux de Droits de Douanes inscrits au TEC connaîtront des changements pendant la période transitoire qui s'achève au 31 décembre 2027.

ARTICLE 15 : les Mesures Complémentaires de Protection (MCP) constituées de deux (2) taxes que sont la Taxe d'Ajustement à l'Importation (TAI) et la Taxe Complémentaire de Protection (TCP) peuvent être appliquées durant la période transitoire de la mise en œuvre du TEC.

ARTICLE 16 : les produits assujettis à la TAI et à la TCP sont repris respectivement sur les listes B et C établies par le CONATEC.

ARTICLE 17 : conformément à l'article 17 de la Loi de Finances Rectificative (LFR) de l'exercice 2020, modifiant l'article 11 de la Loi de Finances Initiale (LFI) pour 2020, le taux du Droit Unique d'Entrée (DUE) à l'importation des matières premières destinées aux industries locales reste maintenu à 0%.

ARTICLE 18 : les importations d'intrants et de matériels à usage agricole, de pêche et d'élevage sont exonérées de tous droits et taxes y compris la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et la Redevance de Traitement et Liquidation (RTL). Toutefois, ces importations sont assujetties au paiement du Prélèvement Communautaire (PC) et du Centime Additionnel (CA) aux taux respectifs de 0,5% et 0,25%.

ARTICLE 19 : une disposition du Ministre en charge du Budget en fait les modalités pratiques d'application de ces dispositions.

D. DISPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES D'EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS LA FORME D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AE/CP)

ARTICLE 20 : il est autorisé l'exécution des projets et programmes d'investissement sous le régime d'AE/CP tels qu'annexés à la présente Loi de Finances.

ARTICLE 21 : un Arrêté Conjoint des Ministres en charge du Budget et de l'Economie et des Finances fixe les modalités pratiques de mise en œuvre.

Tableau 16: Exécution globale par phase de la dépense et par Administration à fin mars 2023 (en Mds de GNF)

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars	Engagements		Liquidations		Ordonnancements		Paiements	
					Mars	Taux	Mars	Taux	Mars	Taux	Mars	Taux
Présidence de la République	593,42	78,08	671,51	132,11	155,04	117,35%	154,64	99,74%	151,03	97,41%	9,32	7,05%
Primature	94,90	11,20	106,10	21,67	18,13	83,66%	17,75	97,88%	16,54	91,20%	13,97	64,45%
Ministère de la défense nationale	3 956,06	-	3 956,06	872,23	1237,93	141,93%	1237,93	100%	1008,04	81,43%	997,09	114,31%
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	1 668	20	1 688	179,82	35,06	19,50%	34,87	99,44%	34,87	99,44%	28,46	15,83%
Ministère de la sécurité et de la protection civile	637,85	-	637,85	136,64	137,28	100,46%	137,28	100%	137,28	100%	83,44	61,06%
Garde des sceaux, Ministère de la justice et des droits de l'homme	402,50	-	402,50	104,68	58,97	56,32%	58,97	100%	58,97	100%	38,12	36,41%
Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établi à l'étranger	450,69	-	450,69	92,65	72,57	78,33%	72,57	100%	72,57	100%	4,32	4,66%
Ministère du plan et de la coopération Internationale	215,38	0,10	215,48	24,21	46,16	190,64%	45,25	98,03%	45,14	97,80%	7,20	29,72%
Ministère de l'économie et des finances	1 851,12	2,50	1 853,62	241,63	287,71	119,07%	128,58	44,69%	126,85	44,09%	192,86	79,82%
Ministère du travail et de la fonction publique	159,76	-	159,76	27,75	15,25	54,96%	14,96	98,11%	14,96	98,11%	7,21	25,98%
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	803,50	-	803,50	171,29	201,94	117,89%	201,94	100%	201,94	100%	14,99	8,75%
Ministère de la pêche et de l'économie maritime	134,86	-	134,86	23,91	10,40	43,47%	10,40	100%	10,40	100%	6,99	29,22%
Ministère des mines et de la géologie	302,77	-	302,77	36,91	11,48	31,10%	11,48	100%	11,48	100%	7,75	21,00%
Ministère des infrastructures et des travaux publics	1 615,25	10	1 625,25	312,75	6,02	1,92%	6,02	100%	6,02	100%	3,58	1,14%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	471,05	-	471,05	85,29	8,03	9,41%	8,03	100%	8,03	100%	5,97	7,00%
Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises	163,78	0,50	164,28	30,032	14,61	48,65%	14,61	100%	14,61	100%	9,13	30,42%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1 564,02	-	1 564,02	195,944	95,27	48,62%	84,96	89,17%	84,96	89,17%	59,98	30,61%
Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables	255,11	-	255,11	29,533	21,48	72,73%	21,48	100%	21,48	100%	5,09	17,24%
Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation	1 968,05	-	1 968,05	415,571	396,89	95,50%	396,89	100%	396,89	100%	368,99	88,79%
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et emploi	372,39	-	372,39	65,042	55,74	85,70%	53,44	95,87%	53,44	95,87%	22,83	35,11%
Ministère de la communication et de l'information	139,90	-	139,90	26,253	13,20	50,28%	13,20	100%	13,20	100%	5,86	22,32%

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars	Engagements		Liquidations		Ordonnancements		Paiements	
					Mars	Taux	Mars	Taux	Mars	Taux	Mars	Taux
Ministère de la jeunesse et des sports	380,16	-	380,16	92,329	35,71	38,68%	35,71	100%	35,71	100%	3,57	3,86%
Conseil national de la transition	153,44	-	153,44	37,161	36,11	97,17%	36,11	100%	36,11	100%	30,78	82,83%
Cour suprême	67,99	-	67,99	15,641	12,98	82,99%	12,98	100%	12,98	100%	5,52	35,32%
Haute autorité de la communication	21,73	-	21,73	5,507	4,62	83,96%	4,62	100%	4,62	100%	4,45	80,76%
Secrétariat Général du gouvernement	45,47	-	45,47	5,286	3,33	62,93%	3,33	100%	3,13	94,23%	2,22	42,04%
Secrétariat Général aux affaires religieuses	78,96	0,50	79,46	7,602	5,41	71,16%	5,41	100%	5,41	100%	1,65	21,66%
Ministère de l'environnement et du développement durable	231,56	-	231,56	47,825	34,27	71,65%	34,27	100%	33,17	96,80%	25,06	52,41%
Ministère des transports	39,60	-	39,60	7,181	8,54	118,92%	8,54	100%	8,54	100%	6,09	84,76%
Grande chancellerie des ordres nationaux Guinée	16,93	-	16,93	4,223	4,23	100,17%	4,23	100%	4,23	100%	4,16	98,60%
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	1 088,95	-	1 088,95	247,544	66,98	27,06%	66,81	99,75%	66,28	98,95%	56,15	22,68%
Administration et contrôle des grands projets	269,07	-	269,07	79,659	11,58	14,53%	11,58	100%	11,58	100%	0,06	0,08%
Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	3 892,98	-	3 892,98	857,695	90,84	10,59%	90,84	100%	90,84	100%	27,23	3,17%
Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	162,15	-	162,15	45,722	6,52	14,26%	6,52	100%	6,52	100%	4,42	9,67%
Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	156,18	-	156,18	21,901	17,75	81,05%	12,75	71,83%	12,75	71,83%	8,84	40,38%
Secrétariat General A La Présidence Charge Des Services Spéciaux, De La Lutte Contre La Drogue Et Le Crime Organisé	25,47	-	25,47	1,889	1,89	100%	1,89	100%	1,89	100%	-	-
Ministère du budget	276,66	3,86	280,52	52,179	17,83	34,18%	17,83	100%	17,83	100%	11,58	22,19%
Cour des comptes	58,52	-	58,52	21,769	11,77	54,06%	18,95	161,05%	11,77	100%	3,16	14,50%
Dépenses communes	4 370,89	-126,74	4 244,15	610,295	417,61	68,43%	417,61	100%	417,61	100%	269,59	44,17%
TOTAL	29 157,04	0,00	29 157,04	5 387,40	3 687,13	68,44%	3 515,22	95,34%	3 269,67	88,68%	2 357,69	63,94%

Tableau 17: Exécution globale des dépenses par administration et grandes natures (base engagement) à fin mars 2023 (en Mds de GNF)

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars	Charges Financières De La Dette		Dépenses De Personnel		Dépenses De Biens Et Services		Dépenses De Transfert		Dépenses D'Investissement		TOTAL	
Présidence de la République	593,42	78,08	671,51	132,12	-	-	30,80	5,19%	120,47	20,30%	3,77	0,63%	-	-	155,04	26,13%
Primature	94,90	11,20	106,10	21,68	-	-	1,15	1,21%	14,88	15,68%	2,10	2,21%	-	-	18,13	19,11%
Ministère de la défense nationale	3 956,06	-	3 956,06	872,23	-	-	1050,13	26,54%	68,17	1,72%	74,63	1,89%	45,00	1,14%	1 237,93	31,29%
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	1 668,00	20	1 688	179,83	-	-	10,45	0,63%	3,71	0,22%	20,02	1,20%	0,88	0,05%	35,06	2,10%
Ministère de la sécurité et de la protection civile	637,85	-	637,85	136,65	-	-	129,14	20,25%	8	1,25%	0,14	0,02%	-	-	137,28	21,52%
Garde des sceaux, Ministère de la justice et des droits de l'homme	402,50	-	402,50	104,69	-	-	51,37	12,76%	7,34	1,82%	0,26	0,06%	-	-	58,97	14,65%
Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établi à l'étranger	450,69	-	450,69	92,65	-	-	21,36	4,74%	43,23	9,59%	7,98	1,77%	-	-	72,57	16,10%
Ministère du plan et de la Coopération Internationale	215,38	0,10	215,48	24,21	-	-	9,00	4,18%	1,46	0,68%	34,92	16,21%	0,78	0,36%	46,16	21,43%
Ministère de l'économie et des finances	1 851,12	2,50	1 853,62	241,64	155,35	8%	48,62	2,63%	10,19	0,55%	0,22	0,01%	73,34	3,96%	287,71	15,54%
Ministère du travail et de la fonction publique	159,76	-	159,76	27,75	-	-	10,40	6,51%	2,30	1,44%	2,56	1,60%	-	-	15,25	9,55%
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	803,50	-	803,50	171,29	-	-	17,76	2,21%	7,25	0,90%	175,88	21,89%	1,04	0,13%	201,94	25,13%
Ministère de la pêche et de l'économie maritime	134,86	-	134,86	23,92	-	-	8,39	6,22%	1,19	0,88%	0,02	0,02%	0,79	0,59%	10,40	7,71%
Ministère des mines et de la géologie	302,77	-	302,77	36,92	-	-	11,10	3,67%	0,37	0,12%	0,02	0,01%	-	-	11,48	3,79%
Ministère des infrastructures et des travaux publics	1 615,25	10	1 625,25	312,75	-	-	4,27	0,26%	0,61	0,04%	0,01	-	1,13	0,07%	6,02	0,37%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	471,05	-	471,05	85,30	-	-	7,83	1,66%	0,18	0,04%	0,02	-	-	-	8,03	1,70%

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars	Charges Financières De La Dette		Dépenses De Personnel		Dépenses De Biens Et Services		Dépenses De Transfert		Dépenses D'Investissement		TOTAL	
Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises	163,78	0,50	164,28	30,03	-	-	10,86	6,63%	2,60	1,59%	1,14	0,70%	-	-	14,61	8,92%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1 564,02	-	1 564,02	195,94	-	-	65,10	4,16%	21,25	1,36%	0,08	0,01%	8,84	0,57%	95,27	6,09%
Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables	255,11	-	255,11	29,53	-	-	7,02	2,75%	3,26	1,28%	1,01	0,40%	10,20	4,00%	21,48	8,42%
Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation	1 968,05	-	1 968,05	415,57	-	-	371,30	18,87%	10,67	0,54%	14,77	0,75%	0,15	0,01%	396,89	20,17%
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et emploi	372,39	-	372,39	65,04	-	0%	22,07	5,93%	6,06	1,63%	25,31	6,80%	2,30	0,62%	55,74	14,97%
Ministère de la communication et de l'information	139,90	0,00	139,90	26,25	-	-	8,49	6,07%	0,83	0,59%	1,88	1,35%	2,00	1,43%	13,20	9,44%
Ministère de la jeunesse et des sports	380,16	0,00	380,16	92,33	-	-	17,64	4,64%	17,71	4,66%	0,36	0,10%	0,00	0,00%	35,71	9,39%
Conseil national de la transition	153,44	0,00	153,44	37,16	-	-	14,98	9,76%	0,00	0,00%	21,13	13,77%	0,00	0,00%	36,11	23,53%
Cour suprême	67,99	0,00	67,99	15,64	-	-	7,72	11,36%	0,00	0,00%	5,26	7,74%	0,00	0,00%	12,98	19,09%
Haute autorité de la communication	21,73	0,00	21,73	5,51	-	-	0,53	2,44%	0,00	0,00%	4,09	18,84%	0,00	0,00%	4,62	21,28%
Secrétariat Général du gouvernement	45,47	0,00	45,47	5,29	-	-	2,06	4,52%	1,03	2,26%	0,24	0,54%	0,00	0,00%	3,33	7,32%
Secrétariat Général aux affaires religieuses	78,96	0,50	79,46	7,60	-	-	1,73	2,19%	0,48	0,60%	1,80	2,27%	1,41	1,79%	5,41	6,85%
Ministère de l'environnement et du développement durable	231,56	-	231,56	47,83	-	-	23,40	10,10%	7,85	3,39%	0,02	0,01%	3,00	1,30%	34,27	14,80%
Ministère des transports	39,60	-	39,60	7,18	-	-	7,71	19,48%	0,81	2,05%	0,02	0,04%	0,00	0,00%	8,54	21,57%
Grande chancellerie des ordres nationaux Guinée	16,93	-	16,93	4,22	-	-	0,18	1,08%	0,00	0,00%	4,05	23,90%	0,00	0,00%	4,23	24,98%
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	1 088,95	-	1 088,95	247,54	-	-	59,92	5,50%	5,03	0,46%	0,06	0,01%	1,97	0,18%	66,98	6,15%

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Eng Mars	Charges Financières De La Dette		Dépenses De Personnel		Dépenses De Biens Et Services		Dépenses De Transfert		Dépenses D'Investissement		TOTAL	
Administration et contrôle des grands projets	269,07	-	269,07	79,66	-	-	0,10	0,04%	0,00	0,00%	11,48	4,27%	0,00	0,00%	11,58	4,30%
Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	3 892,98	-	3 892,98	857,70	-	-	7,04	0,18%	83,26	2,14%	0,00	0,00%	0,55	0,01%	90,84	2,33%
Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	162,15	-	162,15	45,72	-	-	5,37	3,31%	0,79	0,49%	0,37	0,23%	0,00	0,00%	6,52	4,02%
Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	156,18	-	156,18	21,90	-	-	9,75	6,24%	2,99	1,92%	0,01	0,00%	5,00	3,20%	17,75	11,37%
Secrétariat General A La Présidence Charge Des Services Spéciaux, De La Lutte Contre La Drogue Et Le Crime Organisé	25,47	-	25,47	1,89	-	-	0,47	1,86%	1,01	3,98%	0,00	0,00%	0,40	1,58%	1,89	7,42%
Ministère du budget	276,66	3,86	280,52	52,18	-	-	17,05	6,16%	0,75	0,27%	0,02	0,01%	0,00	0,00%	17,83	6,45%
Cour des comptes	58,52	-	58,52	21,77	-	-	4,58	7,83%	0,00	0,00%	7,18	12,28%	0,00	0,00%	11,77	20,11%
Dépenses communes	4 370,89	-126,74	4 244,15	610,30	-	-	9,18	0,21%	12,84	0,29%	395,59	9,05%	0,00	0,00%	417,61	9,55%
Total	29 157,04	-	29 157,04	5 387,403	155,350	0,53%	2 086,01	7,15%	468,559	1,61%	818,43	2,81%	158,787	0,54%	3 687,13	12,65%

Tableau 18: Exécution globale des dépenses/ administration et grandes natures (base paiement) à fin mars 2023 en Mds de GNF

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Engagement Mars	Charges Financières de La Dette		Dépenses de Personnel		Dépenses de Biens Et Services		Dépenses de Transfert		Dépenses d'Investissement ressources propres		Dépenses D'Investissement Finex		TOTAL Investissement		Total hors Finex		TOTAL GENERAL	
					Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	TAUX	Part	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX
Présidence de la République	593,42	78,08	671,51	132,12	-	-	9,31	1,57%	-	-	0,01	-	-	-	-	-	-	-	9,32	1,57%	9,32	1,57%
Primature	94,90	11,20	106,10	21,68	-	-	0,81	0,85%	13,16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,97	14,72%	13,97	14,72%
Ministère de la défense nationale	3956,06	-	3956,06	872,23	-	-	819,22	20,71%	61,08	-	71,79	1,81%	45	1,14%	-	-	45,00	1,14%	997,09	25,20%	997,09	25,20%
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	1668	20	1688	179,83	-	-	8,44	0,51%	-	-	20,02	1,20%	-	-	-	-	-	-	28,46	1,71%	28,46	1,71%
Ministère de la sécurité et de la protection civile	637,85	-	637,85	136,65	-	-	83,34	13,07%	-	-	0,10	0,02%	-	-	-	-	-	-	83,44	13,08%	83,44	13,08%
Garde des sceaux, Ministère de la justice et des droits de l'homme	402,50	-	402,50	104,69	-	-	34,76	8,64%	3,36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38,12	9,47%	38,12	9,47%
Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établi à l'étranger	450,69	-	450,69	92,65	-	-	4,31	0,96%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,32	0,96%	4,32	0,96%
Ministère du plan et de la coopération Internationale	215,38	0,10	215,48	24,21	-	-	6,19	2,87%	1,00	-	0,01	0,01%	-	-	-	-	-	-	7,20	3,34%	7,20	3,34%
Ministère de l'économie et des finances	1851,12	2,50	1853,62	241,64	155,35	8,39%	34,69	1,87%	-	8,39%	0,05	0,00%	2,77	0,15%	-	-	2,77	0,15%	192,86	10,42%	192,86	10,42%
Ministère du travail et de la fonction publique	159,76	-	159,76	27,75	-	-	7,19	4,50%	-	-	0,02	0,02%	-	-	-	-	-	-	7,21	4,51%	7,21	4,51%
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	803,50	-	803,50	171,29	-	-	14,83	1,85%	0,13	-	0,04	-	-	-	400,62	60,88%	400,62	49,86%	14,99	1,87%	415,61	51,73%
Ministère de la pêche et de l'économie maritime	134,86	-	134,86	23,92	-	-	5,78	4,29%	1,19	-	0,02	0,01%	-	-	-	-	-	-	6,99	5,18%	6,99	5,18%
Ministère des mines et de la géologie	302,77	-	302,77	36,92	-	-	7,74	2,56%	0,00	-	0,01	-	-	-	-	-	-	-	7,75	2,56%	7,75	2,56%
Ministère des infrastructures et des travaux publics	1615,25	10	1625,25	312,75	-	-	2,97	0,18%	0,61	-	-	-	-	-	108,97	16,56%	108,97	6,75%	3,58	0,22%	112,54	6,97%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	471,05	-	471,05	85,30	-	-	5,78	1,23%	0,18	-	0,02	-	-	-	-	-	-	-	5,97	1,27%	5,97	1,27%
Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises	163,78	0,50	164,28	30,03	-	-	7,12	4,35%	1,50	-	0,51	0,31%	-	-	-	-	-	-	9,13	5,58%	9,13	5,58%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	1564,02	-	1564,02	195,94	-	-	59,91	3,83%	-	-	0,07	-	-	-	56,56	8,60%	56,56	3,62%	59,98	3,84%	116,54	7,45%
Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et	255,11	-	255,11	29,53	-	-	5,09	1,99%	-	-	0,01	-	-	-	1,49	0,23%	1,49	0,59%	5,09	2,00%	6,59	2,58%

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Engagement Mars	Charges Financières de La Dette		Dépenses de Personnel		Dépenses de Biens Et Services		Dépenses de Transfert		Dépenses d'Investissement ressources propres		Dépenses D'Investissement Finex		TOTAL Investissement		Total hors Finex		TOTAL GENERAL		
					Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	TAUX	Part	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX	Mars
des personnes vulnérables																							
Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation	1968,05	-	1968,05	415,57	-	-	368,51	18,72%	-	-	0,48	0,02%	-	-	8,67	1,32%	8,67	0,44%	368,99	18,75%	377,66	19,19%	
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et emploi	372,39	-	372,39	65,04	-	-	16,75	4,50%	6,06	-	0,02	-	-	-	13,36	2,03%	13,36	3,59%	22,83	6,13%	36,20	9,72%	
Ministère de la communication et de l'information	139,90	-	139,90	26,25	-	-	5,85	4,18%	-	-	0,01	-	-	-	-	-	-	-	5,86	4,19%	5,86	4,19%	
Ministère de la jeunesse et des sports	380,16	-	380,16	92,33	-	-	3,56	0,94%	-	-	0,01	-	-	-	-	-	-	-	3,57	0,94%	3,57	0,94%	
Conseil national de la transition	153,44	-	153,44	37,16	-	-	9,65	6,29%	-	-	21,13	13,77%	-	-	-	-	-	-	30,78	20,06%	30,78	20,06%	
Cour Suprême	67,99	-	67,99	15,64	-	-	5,52	8,12%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,52	8,12%	5,52	8,12%	
Haute autorité de la communication	21,73	-	21,73	5,51	-	-	0,35	1,63%	-	-	4,09	18,84%	-	-	-	-	-	-	4,45	20,47%	4,45	20,47%	
Secrétariat Général du Gouvernement	45,47	-	45,47	5,29	-	-	1,39	3,05%	0,84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,22	4,89%	2,22	4,89%	
Secrétariat Général aux affaires religieuses	78,96	0,50	79,46	7,60	-	-	1,17	1,48%	0,48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,65	2,09%	1,65	2,09%	
Ministère de l'environnement et du développement durable	231,56	-	231,56	47,83	-	-	19,14	8,26%	5,92	-	0,01	-	-	-	4,11	0,62%	4,11	1,77%	25,06	10,82%	29,17	12,60%	
Ministère des Transports	39,60	-	39,60	7,18	-	-	5,36	13,55%	0,71	-	0,01	0,03%	-	-	-	-	-	-	6,09	15,37%	6,09	15,37%	
Grande chancellerie des ordres nationaux Guinée	16,93	-	16,93	4,22	-	-	0,12	0,69%	-	-	4,05	23,90%	-	-	-	-	-	-	4,16	24,59%	4,16	24,59%	
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	1088,95	-	1088,95	247,54	-	-	51,80	4,76%	2,50	-	0,04	-	1,80	0,17%	-	-	1,80	0,17%	56,15	5,16%	56,15	5,16%	
Administration et contrôle des grands projets	269,07	-	269,07	79,66	-	-	0,06	0,02%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,06	0,02%	0,06	0,02%	
Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	3892,98	-	3892,98	857,70	-	-	4,72	0,12%	22,50	-	-	-	-	-	39,11	5,94%	39,11	1,00%	27,23	0,70%	66,33	1,70%	
Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	162,15	-	162,15	45,72	-	-	3,63	2,24%	0,79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,42	2,73%	4,42	2,73%	
Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	156,18	-	156,18	21,90	-	-	6,76	4,33%	2,08	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,84	5,66%	8,84	5,66%	
Secrétariat General A La Présidence Charge Des Services Spéciaux, De La Lutte Contre La Drogue Et Le Crime Organisé	25,47	-	25,47	1,89	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ministère du budget	276,66	3,86	280,52	52,18	-	-	11,56	4,18%	-	-	0,02	0,01%	-	-	-	-	-	-	11,58	4,18%	11,58	4,18%	

Ministère/ Institution	LFI 2023	Modification	Crédits Actuels	Plan d'Engagement Mars	Charges Financières de La Dette		Dépenses de Personnel		Dépenses de Biens Et Services		Dépenses de Transfert		Dépenses d'investissement ressources propres		Dépenses D'Investissement Finex		TOTAL Investissement		Total hors Finex		TOTAL GENERAL	
					Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	Mars	TAUX	TAUX	Part	TAUX	TAUX	TAUX	TAUX	Mars	TAUX
Cour des Comptes	58,52	-	58,52	21,77	-	-	3,16	5,40%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,16	5,40%	3,16	5,40%
Dépenses Communes	4370,89	-126,74	4244,15	610,30	-	-	6,12	0,14%	-	-	262,60	6,01%	-	-	-	-	-	-	269,59	6,17%	269,59	6,17%
Total hors FINEX	29 157,04	0,00	29 157,04	5 387,40	155,35	0,53%	1 642,64	5,63%	124,94	0,53%	385,19	1,32%	49,57	0,17%	658,02	100%	707,59	2,43%	2 357,69	8,09%	3 015,71	55,98%

Tableau 19: État d'Exécution des Subventions et Transferts hors collectivités en Mds de GNF

Ministère/ Institution	Crédit		Exécution fin Mars 2023		
	Nombre bénéficiaire	Montant	Allocation		Taux
			Montant	Nombre bénéficiaire	
Présidence de la République	10	106,88	3,75	1	3,51%
Primature	1	8,40	2,10	1	25,00%
Ministère de la défense nationale	4	296,70	73,92	3	24,91%
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	10	181,40	20	1	11,03%
Ministère de la sécurité et de la protection civile	6	15,24	-	-	-
Garde des sceaux, Ministère de la justice et des droits de l'homme	12	40,35	0,25	1	0,62%
Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établi à l'étranger	4	38,79	7,98	1	20,56%
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	6	114,60	34,90	3	30,46%
Ministère de l'économie et des finances	3	3,70	0,15	1	4,04%
Ministère du travail et de la fonction publique	3	31,25	2,52	1	8,08%
Ministère de l'agriculture et de l'élevage	9	319,15	175,84	3	55,10%
Ministère de la pêche et de l'économie maritime	5	13,42	-	-	-
Ministère des mines et de la géologie	4	7,12	-	-	-
Ministère des infrastructures et des travaux publics	1	3,00	-	-	-
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	4	28,03	-	-	-
Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises	8	24,61	1,13	2	4,57%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	170	432,00	-	-	-
Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables	9	74,53	1,00	1	1,34%
Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation	7	45,83	14,28	2	31,16%
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et emploi	12	87,15	25,29	2	29,01%
Ministère de la communication et de l'information	3	7,64	1,88	3	24,57%
Ministère de la jeunesse et des sports	7	21,72	0,35	1	1,61%
Conseil national de la transition	1	80,00	21,13	1	26,41%
Cour suprême	2	25,04	5,26	1	21,01%
Haute autorité de la communication	2	16,37	4,09	1	25,00%
Secrétariat Général du gouvernement	1	2,84	0,24	1	8,53%
Secrétariat Général aux affaires religieuses	9	38,73	1,79	6	4,62%

Ministère/ Institution	Crédit		Exécution fin Mars 2023		
	Nombre bénéficiaire	Montant	Allocation		Taux
			Montant	Nombre bénéficiaire	
Ministère de l'environnement et du développement durable	8	22,50	-	-	-
Ministère des Transports	8	19,69	-	-	-
Grande Chancellerie des Ordres Nationaux de Guinée	2	16,19	4,05	2	25,00%
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	136	672,42	-	-	-
Administration et contrôle des grands projets	1	38,27	11,48	1	30,00%
Ministère de l'Energie, de l'hydraulique et des hydrocarbures	8	3299,34	-	-	-
Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique	2	8,39	0,36	1	4,27%
Ministère de la culture, du tourisme et de l'artisanat	9	15,80	-	-	-
Ministère du budget	1	0,82	-	-	-
Cour des Comptes	1	38,63	7,18	1	18,60%
Dépenses communes	3	2225,21	395,59	1	17,78%
TOTAL	492	8 421,73	816,51	43	9,70%

Tableau 20: Situation résumée des opérations budgétaires de l'État (en Mds de GNF)

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
	1 RECETTES	28 129,91	6 255,20	5 600,73
	11 Recettes fiscales	24 393,63	5 542,23	4 907,07
	% du PIB	11,43%	2,60%	2,30%
	<i>Dont secteur minier</i>	3 890,20	1 031,59	1 067,27
	<i>Dont secteur non-minier</i>	16 846,36	2 698,12	3 925,34
111	111 Impôts sur le revenu, les bénéfiques et les gains en capital	7 077,75	1 255,82	738,74
1111	1111 A la charge des personnes physiques	1 996,04	517,60	408,44
1112	1112 A la charge des sociétés et autres entreprises	5 081,71	738,21	330,29
	<i>dont Impôts sur les Sociétés Minières</i>	530,61	140,39	151,65
	<i>dont Impôts sur les Sociétés non Minières</i>	4 551,10	597,82	178,64
1113	1113 Non ventilables	-	-	-
112	112 Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	309,62	69,95	128,11
113	113 Impôts sur le patrimoine	82,49	20,50	26,03

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
1131	1131 Impôts périodiques sur la propriété immobilière	41,47	8,02	26,03
1132	1132 Impôts périodiques sur le patrimoine net	-	-	-
1133	1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	41,01	12,48	-
1135	1135 Prélèvements sur le capital	-	-	-
1136	1136 Autres impôts périodiques sur le patrimoine	-	-	-
114	114 Impôts sur les biens et services	12 279,69	2 987,69	2 577,08
1141	1141 Impôts généraux sur les biens et services	8 204,81	2 011,95	1 520,37
11411	11411 Impôts sur la valeur ajoutée	8 202,67	2 987,46	1 510,88
	<i>Taxes sur les produits miniers</i>	<i>3 827,46</i>	<i>1 893,79</i>	-
11412	11412 Impôts sur la vente	-	-	-
11413	11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-	-
11414	11414 Impôts sur les transactions financières et en capital	34,61	6,94	9,48
1142	1142 Accises	2 166,75	521,09	244,26
	<i>dont TSPP</i>	<i>109,86</i>	<i>26,26</i>	<i>132,28</i>
1143	1143 Bénéfices des monopoles fiscaux	-	-	-
1144	1144 Taxes sur des services déterminés	545,95	132,36	68,31
1145	1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	1 362,18	-	373,42
11451	11451 Taxes sur les véhicules à moteur	10	-	6,67
11452	11452 Autres	1 784,90	96,96	366,75
1146	1146 Autres impôts sur les biens et services	-	322,29	370,72
	<i>Taxes sur les produits miniers</i>	<i>1 362,18</i>	<i>322,29</i>	<i>370,72</i>
115	115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	4 597,38	1 192,27	1 432,56
1151	1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	2 911,81	827,44	965,35
1152	1152 Droits de douane et autres droits à l'importation	1 685,57	364,83	467,21
	<i>dont taxes minières à l'exportation</i>	<i>1 633,57</i>	<i>364,83</i>	<i>443,97</i>
1153	1153 Bénéfices des monopoles d'exportation ou d'importation	-	-	-
1154	1154 Bénéfices de change	-	-	-

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
1155	1155 Taxes sur les opérations de change	-	-	-
1156	1156 Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	-	-	-
116	116 Autres recettes fiscales	46,70	16	4,55
12	12 Cotisations sociales	-	-	-
122	122 Autres cotisations sociales	-	-	-
1221	1221 A la charge des salariés	-	-	-
1222	1222 A la charge des employeurs	-	-	-
1223	1223 Imputées	-	-	-
13	13 Dons	1 469,31	298,22	288,47
131	131 Reçus des administrations publiques étrangères	183,76	-	-
1311	1311 Courants	183,76	-	-
1312	1312 En capital	-	-	-
	<i>Dont annulation de la dette de l'Etat</i>	-	-	-
132	132 Reçus d'organisations internationales	1 285,55	298,22	288,47
1321	1321 Courants	-	-	-
1322	1322 En capital	1 285,55	298,22	288,47
133	133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-	-
1331	1331 Courants	-	-	-
1332	1332 En capital	-	-	-
14	14 Autres recettes	2 266,97	414,75	405,20
141	141 Revenu de la propriété	1 927,25	361,57	251,30
1411	1411 Intérêts	-	-	1,58
14111	14111 De non-résidents	-	-	-
14112	14112 De résidents autres que les administrations publiques	-	-	1,58
14113	14113 D'autres unités d'administration publiques	-	-	-
1412	1412 Dividendes	1 259,18	180,59	154,83
1413	1413 Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	-	-	-
1415	1415 Loyers	668,07	180,98	94,88
	<i>dont Redevances exploitation minières</i>	193,45	122,81	15,37
1416	1416 Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers	-	-	-
142	142 Ventes de biens et services	299,83	45,80	129,63
1421	1421 Ventes des établissements marchands	-	-	-

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
1422	1422 Droits administratifs	228,02	28,96	94,73
1423	1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	71,81	16,83	34,90
1424	1424 Ventes imputées des biens et services	-	-	-
143	143 Amendes, pénalités et confiscations	39,89	7,38	23,58
144	144 Transferts non classés ailleurs	-	-	-
1441	1441 Courants	-	-	-
1442	1442 En capital	-	-	-
		-	-	3 898,60
2	CHARGES	22 101,09	5 516,94	2 940,78
21	Rémunération des salariés	6 860,14	1 715,03	1 533,74
211	Salaires et traitements	6 840,53	1 710,13	1 533,74
2111	Espèces	6 820,93	1 705,23	1 533,74
2112	Nature	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	19,61	4,90	0,00
2121	Cotisations sociales effectives	0,17	0,04	-
2122	Cotisations sociales imputées	19,44	4,86	-
22	Utilisation de biens et services	4 650,18	1 162,55	619,83
24	Intérêts	1 245,00	311,25	155,35
241	Aux non-résidents	565,97	141,49	57,29
242	Aux résidents autre que les administrations publiques	679,04	169,76	98,06
243	Aux autres unités d'administration publique	-	-	-
25	Subventions	3 289,72	815,35	0,22
251	Aux sociétés publiques	3 289,72	815,35	0,22
	Dont EDG	3 290,02	822,51	-
252	Aux entreprises privées	-	-	-
253	Aux autres secteurs	-	-	-
26	Dons	3 786,82	945,45	234,18
261	Aux administrations publiques étrangères	-	-	-
2611	Courants	-	-	-
2612	En capital	-	-	-
262	Aux organisations internationales	301,39	75,35	71,50
2621	Courants	301,39	75,35	71,50
2622	En capital	-	-	-
263	Aux autres unités des administrations publiques	3 485,43	870,11	162,69
2631	Courants	1 416,38	354,10	31,65

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
	aux établissements publics (unités extrabudgétaires)	1 414,36	353,59	10,39
	aux collectivités décentralisées (communes)	2,03	0,51	21,25
2632	En capital	2 069,04	516,01	131,04
	aux établissements publics (unités extrabudgétaires)	778,13	194,53	131,04
	aux collectivités décentralisées (communes)	1 285,91	321,48	0,00
27	Prestations sociales	1 805,93	451,48	375,42
272	Prestations d'assistance sociale	-	-	-
2721	Espèces	-	-	-
2722	Nature	-	-	-
273	Prestations sociales liées à l'emploi	1 805,93	451,48	375,42
2731	Espèces	1 691,70	422,93	371,26
2732	Nature	114,22	28,56	4,15
28	Autres charges	463,31	115,83	22,04
282	Transferts non classés ailleurs	463,31	115,83	22,04
2821	Courants	463,31	115,83	22,04
2822	En capital	-	-	-
	<i>Dont annulation de la dette des tiers</i>	-	-	-
GOB	Solde Brut de Gestion	6 028,81	738,26	2 659,95
	Incluant les dons	6 028,81	738,26	2 659,95
	Excluant les dons	4 559,50	440,04	2 371,48
	Solde Brut de Gestion hors Dons et Transferts en capital	6 628,54	956,05	2 502,52
3	TRANSACTIONS NETTES SUR ACTIFS ET PASSIFS	6 357,60	738,26	2 659,95
31	Investissement brut/net dans les actifs non financiers	15 107,80	4 151,42	1 619,97
	Sur financement extérieur	6 949,70	1 714,26	662,16
	Sur financement intérieur	8 158,10	2 437,16	957,81
311	Actifs fixes	15 107,80	4 151,42	1 619,97
3111	Bâtiments et ouvrages de génie civil	13 464,78	3 537,56	1 405,28
3112	Machines et équipement	823,08	408,87	36,16
3113	Autres actifs fixes	819,94	204,99	178,53
3114	Systèmes d'armement	-	-	-
312	Stocks	-	-	-
313	Objets de valeur	-	-	-
314	Actifs non produits	-	-	-
3141	Terrains	-	-	-
3142	Réserves minérales et énergétiques	-	-	-
3143	Autres actifs naturels	-	-	-
3144	Actifs incorporels non produits	-	-	-
	Sur financement extérieur	6 949,70	1 714,26	662,16

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
	Sur financement interieur	8 158,10	2 437,16	957,81
	Total dépenses d'investissement ACB+ Transferts en capital aux Collectivités	10 227,14	2 953,17	1 088,85
	Dépenses d'investissement sur ressources propres	8 158,10	2 437,16	957,81
	Transferts en capital aux collectivités	2 069,04	516,01	131,04
NLB	Capacité/Besoin de Financement (base engagement)	-9 078,98	-3 413,16	1 039,98
	Incluant les dons	-9 078,98	-3 413,16	1 039,98
	Excluant les dons	-10 548,29	-3 711,38	751,51
	Solde Primaire (base engagement)	-7 833,98	-3 101,91	1 195,33
	Incluant les dons	-7 833,98	-3 101,91	1 195,33
	Excluant les dons	-9 303,29	-3 400,13	906,86
	Solde primaire de Base (base engagement)	-3 032,63	-1 855,63	1 470,96
	Solde Budgétaire Global (base engagement)	-9 078,98	-3 413,16	1 039,98
	Incluant les dons	-9 078,98	-3 413,16	1 039,98
	Excluant les dons	-10 548,29	-3 711,38	751,51
3M2	Financement	-8 750,20	-3 413,16	1 039,97
32	Acquisition nette d'actifs financiers	226,64	-171,84	-596,04
3201	Or monétaire et DTS	-	-	-
3202	Numéraire et dépôts [3212+3222]	-	-228,50	-639,06
3204	Crédits	-	-	-10
3205	Actions et parts de fonds d'investissement [3215+3225]	226,64	56,66	53,02
3208	Autres comptes à recevoir	-	-	-
321	Débiteurs intérieurs	226,64	-171,84	-597,12
3211	Or monétaire et DTS	-	-	-
3212	Numéraire et dépôts	-	-228,50	-640,14
3214	Crédits	-	-	-10
	Prêts	-	-	-
	Remboursements	-	-	10
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	226,64	56,66	53,02
	Acquisitions	-	-	53,02
	Cessions	-	-	-
3218	Autres comptes à recevoir	-	-	-
322	Débiteurs extérieurs	-	-	1,08
3221	Or monétaire et DTS	-	-	-
3222	Numéraire et dépôts	-	-	1,08
3224	Crédits	-	-	-
	Prêts	-	-	-

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
	Remboursements	-	-	-
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	-	-	-
	Acquisitions	-	-	-
	Cessions	-	-	-
3228	Autres comptes à recevoir	-	-	-
	Avances	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
33	Accumulation nette de passifs	8 976,84	3 241,32	-1 636,01
3301	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3302	Numéraire et dépôts	-	-	-276,24
3303	Titres de créance [3313+3323]	4 867,73	-358,92	-44,91
3304	Crédits [3314+3324]	6 217,93	2 649,11	562,62
3308	Autres comptes à payer [3318+3328]	-2 108,83	951,12	-1 877,48
331	Créanciers intérieurs	4 958,53	820,71	-1 761,21
3311	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3312	Numéraire et dépôts	-	-	-276,24
	Correspondants du Trésor	-	-	-276,24
	Dépôts (emprunts)	-	-	1 776,67
	Retraits (remboursement)	-	-	2 052,92
3313	Titres de créance	4 867,73	-358,92	-44,91
	Emprunts	16 000,00	2 424,15	3 141,84
	Remboursements	11 132,27	2 783,07	3 186,75
	Secteur bancaire	-	-18,58	3 141,84
	Banque Centrale (BCRG)	-	-	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
	Banques Commerciales	6 229,10	-18,58	3 141,84
	Emprunts	16 000,00	2 424,15	3 141,84
	Remboursements	9 770,90	2 442,73	-
	Secteur non-bancaire	-1 361,37	-340,34	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	1 361,37	340,34	-
3314	Crédits	2 199,63	228,50	437,42
	Secteur bancaire	2 199,63	228,50	522,42
	Banque Centrale (BCRG)	914,00	228,50	280,39
	Emprunts	914,00	228,50	-
	Remboursements	-	-	-
	BCRG/FMI	1 285,63	-	574,84
	Emprunts	1 285,63	-	605,48
	Remboursements	-	-	30,64
	Banques Commerciales	-	-	-332,80
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	332,80
	Secteur non-bancaire	-	-	-85

Code MSFP2014	Libellé	LFI 2023	Mars-23 (prév.)	Mars-23 (réal.)
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	85
3318	Autres comptes à payer	-2 108,83	951,12	-1 877,48
	Accumulation		1 622,14	210,41
	dont dette flottante (- de 90 jours)	-	-	-
	Remboursements	2 108,83	671,02	2 087,90
	Exercice en cours	-	-	-
	Exercice antérieur	2 108,83	671,02	2 087,90
332	Créanciers extérieurs	4 018,31	2 420,61	125,20
3321	Droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-
3323	Titres de créance	-	-	-
	Emprunts	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
3324	Crédits	4 018,31	2 420,61	125,20
	Emprunts	5 664,15	2 832,07	373,69
	dont club de Paris	-	-	-
	hors club de Paris	-	-	-
	organisation Internationales	5 664,15	1 416,04	-
	fonds arabes	-	-	-
	Banques commerciales étrangères	-	-	-
	Prêts projets	5 664,15	1 416,04	373,69
	Prêts budgétaires		1 416,04	
	Remboursements	1 645,84	411,46	248,49
	Prêts projets	-	-	-
	Prêts budgétaires	-	-	-
3328	Autres comptes à payer	-	-	-
	Accumulation	-	-	-
	Remboursements	-	-	-
	Erreurs et Omissions/Ecart de financement	-328,78	-	-
x	Pour mémoire:	-	-	-
31x1	Acquisitions d'actifs non financiers, autres que stocks	-	-	-
3111	Acquisitions: actifs fixes	6 515,08	1 823,30	743,13
3131	Acquisitions: objets de valeur	-	-	-
3141	Acquisitions: actifs non produits	-	-	-
31x2	Cessions d'actifs non financiers, autres que stocks	-	-	-
3112	Cessions: actifs fixes	823,08	408,87	36,19
3132	Cessions: objets de valeur	-	-	-
3142	Cessions: actifs non produits	-	-	-